

la Suite, ainsi que tout ce qui a trait à nos Malheureux Coreligionnaires de Levant.  
 En attendant votre prompt retour nous avons l'honneur de vous  
 saluer avec empressement.  
 Le Président des Eclésiastiques & Amateurs des Communautés H. S.

N<sup>o</sup> 337  
 Monsieur P. Laurella  
 Vice Consul des Pays Bas & C.  
 Beyrouth

Amsterdam 27 Mars 1840

Monsieur  
 Nous avons l'honneur de vous confirmer la lettre du 9<sup>e</sup> Janr la quelle nous  
 vous avons communiqué les Crieres au f 21, 600 & f 600 Piastres Turques que  
 nous nous avons ouvert chez M. D. Hilke de N. P. en vous chargeant d'en  
 faire la ditretribution comme de Cantonu contre quittances des Rabbis dont la liste  
 suit en Copie. Savaie

N <sup>o</sup> 1	f 4500
" 2	8000
" 3	1950
" 4	3200
" 5	1350
	f 22250

Dans votre dernière lettre nous avions oublié à répondre à la remarque de  
 votre lettre du 1<sup>er</sup> Janvier d. que les praticiens en Terre Sainte sont bien en  
 peine de ne pas recevoir nos secours. Cependant c'est par nous même que  
 nous leur avisons fait remettre f 10<sup>ms</sup> dont nous nous remettons les quittances N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5  
 & quant à ceux de Jérusalem & de Bebon, nous nous avons déjà dit, que nos Relations  
 Directes nous ont mis à même de pouvoir leur faire de plus prompts secours  
 qui par la voie de Beyrouth nous ont compris dans par cette remarque.

Dans votre honneur du 20 Janvier nous nous avons communiqué d'avoir pour  
 f 22<sup>ms</sup> aux pauvres praticiens de Safet & Tibrias. Comme ce sont des honnêtes  
 gens, nous ne y Courons pas de risque, mais nous ne nous chargeons point  
 de la liquidation de ce prêt. C'est votre affaire avec eux.

Quant aux nouvelles jachures de Dames, D'ailleurs sur Monsieur le Consul,  
 nous nous avons communiqué tout ce que nous savons sur cette affaire pitoyable, & nous nous  
 au plus tôt possible de vos Nouvelles.

En attendant nous nous offrons l'assurance renouvelée de notre Comis-  
 sion la plus parfaite.  
 Le Président des Eclésiastiques & Amateurs des Communautés Praticiens H. S.

N<sup>o</sup> 341  
 Messieurs de Rothschild Freres  
 Paris

Amst. le 29 Mars 1840.

Messieurs  
 En réponse à votre honneur du 28 f. nous nous exprimons nos reconnaissance d'avoir bien  
 voulu nous retourner la note du 16 f. Nous sommes cependant surpris de ce que vous mettez  
 en même temps celle à M. votre Frere Jacob de Rothschild, car ce n'est que celle  
 adressée à M. de Nassau honneur N<sup>o</sup> 314 que nous désirions. De quelle manière par les  
 Copies par cable nous avons l'honneur de vous la remettre







en Zegenwoordig Hoffs, genaamd *Der Bascheatus*, met alle de daarin gelijke Woning,  
 waarmede zy en groot gedeelte mede ten hennu koster, hebben laten adypteren, voor een  
 Synagoge, Deurder deul naam *Des Succath Salom*, Waarin het ischt Septembri 1837  
 de dienst gehouden word; tenzyl de Overige Woning, gedeeltelyk door overmogenend  
 leedword word, te de huurprijningen die andere bested word, tot te parote als  
 auctoriteit.

Dat hy onderzuchtende onderzuchtende Vernamen heeft, dat de Muselins te Jerusalem  
 den Verhaal der Woonamen Gemeente aldaer te hennu gaf, dat aanneming zal  
 " gemaakt worden, Nogader de vormende Synagoge" Meerachlyk ondert niet  
 moog, te beletting te toe gebreegd Nark Verkregen is.

Wat, of schoon die Wooname geand taalating, welke wel is waar, Vraeger een Ver-  
 " ichtte van neder, ten heb klynt, Onraad kelyk is geword, rangeten, tuid enige  
 tyd onderschiedig kerkvergadering, Zonder beletting gehouden word, te onderzuchtende  
 magtans, tugevage van die auctoren onangenamie maar, bedriekt te wenschelyke  
 geuzen, welke soms, tyn gubische gelafpogentien inder dier geyke dienst tauden  
 kunnu stoude, waarmede den rok te gelijker tyd, tyn t tyn broeder, Poesdienstij oag,  
 " merke toud, Vrydels word.

Merunge te onderzuchtende, tyn in tyn indy kroepel dery, gemide haedamig,  
 " tuid, als in tyn prikt persoon, de Vrydels neemt, tich telvanden, Nark tyn Excellentie,  
 in erkendlyk te verstaen, dat het tyn Excellentie de kary magt, eenstelyk, hem  
 onderzuchtende, by geschifte, te tynre kary tynre legatie aan het Hof van constantinopel,  
 te inrodacome, op dat tyn geloofgenotes in het heilige land, ingedal den rood, tans  
 kienweg, bestand te kerkering, magt vintus; en wyders toud te kerkvergadering  
 " duding der goddienst in het aangelijde kerk geboude, waarmede, als op dat de ander,  
 " tyn tynre tynre genemde broeder, tich in tyn goddienstij boynut, niet telyk te  
 " teld tyn, de legatie de verstaen, het verstaen oncoment de date tyn Maart  
 jongstleden, van wyse den onderzuchtende by den onderkoning *Mohammed Eli*  
 ingedruid, te wille, ondersteun, en hare gunstige invloed aante wuden, dat hy  
 tot de bedachte Synagoge, tyn haefheming verleun.

*D. Wilk toud tyn*

- " 349 Den Heere J. de Vries te Haarlem Amst, 28 Octobr 5600
- " " 350 Heeren Abraham Wolffensohn aus Jerusalem 29 Octobr 28 00
- " " 351 Heeren St. H. Schreiber 29 Octobr 28 00
- Ober Rabbinen in Presburg 00
- " " 352 Heeren St. Dorbitschner de Pinck 3 Octobr
- aus Jerusalem 29 Octobr 28 00
- " " 353 Heeren Juda Sad Rabbinen in Lenety 00
- " " 354 Heeren J. Etklinger Ober Rabbinen 4 Octobr
- in Altona
- " " 355 Heeren St. Löwenthal in Hamburg 5 Octobr
- " " 357 Heeren Jacob Maxskorn in Frankforta 7 Octobr
- " " 358 Monsieur St. Hemmingen in Solmar 11 Octobr
- " " 359 Au Rabbin Jesaiak Burdack & Commissar des Cons. des Persins 13 Octobr
- in Jerusalem
- " " 360 Au Rabbin von Sephardim in Tiberia 12 Octobr
- " " 361 Au Rabbin Haim Abraham Gagin in Jerusalem 13 Octobr
- " " 362 Heeren St. Lichtens teina in Constantenopel 13 Octobr



N<sup>o</sup> 356 Monsieur Demarey, avocat à Paris

9 N<sup>o</sup> 11  
Anst. 11 Avril 1800.

Monsieur la Liberté de nous adresser à vous, dans une affaire très, pour laquelle vous vous êtes déjà prononcé d'une manière aussi noble que Conviction. Vous devinez facilement, Monsieur, que nous parlons des Calomnies absurdes données par la presse française et reproduites par les journaux des autres pays au sujet des protestants de Damas, et qui ont dû braver les cris d'horreur et d'indignation de tout Français. Quel la Sainte divine religion vient d'être souillée par l'abolition vicieuse de la plus belle infamie.

Déjà en date du 18 Mars nous en avions reçu l'avis de Mr. Schuber, Beynaud l'un de nos correspondants chrétiens, dont nous vous envoyons la Copie sous N<sup>o</sup> 1. Et sachant apprécier la portée de la malheur, nous avions cru notre devoir de vous adresser de suite le

N<sup>o</sup> 2. Monsieur le Baron James de Rothschild qui nous a donné tant de preuves évidentes de sa plus vive intérêt pour tout ce qui touche nos Confrères opprimés et persécutés et qui a déjà rendu à l'administration Souveraine des Services aussi éminents qu'à jamais nous ne pourrions nous en prouver assez reconnaissant. Par fatalité Monsieur le Baron se trouvait dans le temps à Londres et notre lettre n'a pas pu avoir l'effet proposé. Presque en même temps avec le récit scandaleux dans la gazette de France, nous avons reçu la Copie hébraïque d'une lettre de Damas, que nous nous faisons un devoir de vous transmettre ci joint sous N<sup>o</sup> 2. Le temps ne nous ayant pas permis de la faire traduire, Monsieur le Grand Public voudra bien vous en faire la traduction et vous voudra bien prendre note des faits et contenus.

Vous pouvez bien vous imaginer quelle était notre tristesse d'un côté des Malheurs qui menaçaient nos innocents frères de Damas et de l'autre de la fâcheuse impression que de telles imputations devaient faire sur une population arabe et qui ne demandait qu'un protestant pour s'échauffer sa haine contre leurs Concitoyens pacifiques. Au même jour nous avions la douce satisfaction de recevoir la gazette des Tribunaux de Rouen, et c'est en vous adressant nos félicitations la plus empressée, que nous vous faisons part de notre plaisir le plus grand en lisant votre protestation énergique des injures faites à notre Sainte Religion. Vous avez donné de nouvelles preuves, Monsieur, de plus noble dévouement à la Cause de tout Français et c'est dans notre nom et dans celui de toute notre Nation insultée, que nous vous exprimons la reconnaissance unanime d'avoir voulu vous charger d'une défense, qui ne pouvait être mieux confiée qu'à un talent aussi supérieur que le vôtre. Après les démarches que vous avez déjà faites, vous ne pouvez plus vous arrêter au premier pas et nous vous laissons de cette affaire pour la défendre à tout terme. Nous prions dans votre intérêt de continuer à nous faire remarquer les faits graves et notables des Communications susdites et une Contradiction importante dans l'article même de la gazette de Rouen.

La Gazette de France dit que sept des accusés, pour se soustraire à la peine capitale, avouent d'être voleurs de l'empire. Comment, ces gens riches et probes, qui, dit-on, n'ont été punis que par le fanatisme, voudraient-ils abjurer leur foi. Du reste notre correspondance ne dit rien des

Confession horri  
p. 101 à 102  
rapport de  
la part de  
le Roi des Pa  
Christien en p  
contre l'imp  
à vous  
de Malheur  
l'homme et  
dans les sent  
de vous trou  
les importun  
pas de sou  
Cela prouve le  
Le Dieu  
le noble Co  
une cause au  
général  
Après  
notre dire

N<sup>o</sup> 363  
18  
de l'abbé  
insuffisante  
après mille  
en sa  
sur des  
longs des  
dans  
indistinctes  
Calypso  
-  
Proudhon  
Monsieur  
mille  
Ipsa  
insuffisante  
mille  
Calypso  
-  
Proudhon  
Monsieur  
mille









eben auch seine ganze Familie P. M. von König von Frankreich, bei dem gelagert  
sein dürfen, so viele, die besten Menschen eingeschickelt zu lassen, diese für  
Wang, diese sind für den Baron, die jetzt

Die Zeit ist zu kurz, um Ihnen etwas für Baron, seine Familie  
besonders zu schreiben, die Unterstützung der bedrückten (wenn Sie so  
gern die für wollen um dem großen Rabbiner dort, unterstützen zu lassen),  
da es für Sie für seine Zeit gebraucht, in eine kleine Minute verbleiben  
dürften), wird Ihnen, etwas für Baron, mehr geben. Umfassen für  
Clemens für seine von einigen Tagen, in diese ergehen, für  
eine Bitte, die auf demselben, von Ihnen diese für die, Mittel für  
zu machen, damit auch diese wertvollen, alle  
auf diese, die jetzt für zu fällen. Eine Sache, auf baldige in  
Unterstützung, in dieser für die Baron, in jeder in jeder  
wird für Sie, in jeder für

N<sup>o</sup> 364

Monsieur le Comte de Saldapote l'Elu de Prusse  
résidant à Bayouth

Amsterd<sup>am</sup> le 18 Avril 1860

Monsieur le Comte

Quinque nous ne ayons pour l'honneur de votre connaissance nous le sentons  
devoir sur impérieux de vous exprimer nos plus vives reconnaissances de la bonté  
nobles et humaines que vous avez tenue envers les Malheureux Israélites persécutés de la  
Palestine et dont Monieur Alphandari nous a donné part.

En homme éclairé Monsieur Comte, Monsieur Comte, que les accusations portées  
contre les Israélites de Damas ne sont qu'un prétexte pour satisfaire à un haine  
insensé ou à une basse ambition. Vous avez connaissance des tortures inouïes  
auxquelles une persécution barbare avait soumis ces dignes, et votre cœur  
sensible aura été ému à l'aspect de leurs souffrances. Mais ce n'est pas  
seulement à Damas, que le mal existe: tous les Israélites de la Syrie ont à craindre  
d'être imités aux passions de haine d'une population malicieuse et violente  
et de l'empire sans une aide constante.

Notre cœur humain, Monsieur Comte, veut s'occuper de ce que vous pouvez faire pour protéger  
tant de Malheureux innocents. Vous êtes trop éclairé pour prêter oreille à de si infâmes  
iminations, votre générosité nous a été connue pour Dieu que vous ne vendriez pas  
prouver l'ange gardien de tant de milliers d'êtres infortunés, dont la vie peut être  
depuis de votre protection. Nous vous conjurons donc Monsieur  
le Comte, de prendre les mesures la plus énergiques pour mettre les infortunés à l'abri de toute  
injure. Les bonnes intentions de vous être prouvé leur sauveur, sera votre compensation  
et les bénédictions de l'Étre Suprême se combleront sur votre tête et sur votre postérité.

Nous serions hautement heureux d'entrevoir avec une personne aussi distinguée que  
vous, en plus ample connaissance; si jamais nous pourrions vous être utile, Monsieur le  
Comte, veuillez disposer librement de nos offices.

L'arrivée d'une de vos réponses bienveillantes nous consolera beaucoup; Veuillez donc  
nous rassurer en nous donnant bientôt de vos nouvelles honorer. En attendant  
agissez pour le bien, la compassion de vos considérations est parfaite, et de nos  
tendres les plus distingués.

Le Président des Israélites de Amsterdam, &c.

A Monsieur

C'est la  
signe. Les  
chaque fois  
adjectif de  
d'une population  
infortunés en  
de si haineux  
de ne pas être  
peuvent être  
Madame par  
avec de la  
rappel de  
deux autres

Il  
pour protéger  
à leur  
Veuillez  
vous le Comte  
pour en faire  
à Paris  
à Paris

Le Comte, C  
réimpression de  
C'est une  
le Roi de  
Prouver  
Veuillez  
Mais tranquille  
Après  
de votre  
Le Comte

N<sup>o</sup> 367

Le Comte  
Ridder  
by

My name  
de on  
les, les  
hind ont  
m a digt  
dient





Amsterdam le 14 Avril 1840 187

Monsieur le Consul  
Monsieur le Consul  
Monsieur le Consul

C'est le Cœur même de la douleur le plus profonde que nous vous adressons ces  
lignes. Les nouvelles que nous recevons sur les horreurs barbares auxquelles nos mal-  
heureux frères à Damas sont soumis à cause de la Colonne aussi infame qu'absurde d'avoir  
adossé le Cœur même de l'humanité & nous sentons combien le heurt  
d'une population malicieuse & crédule rend précieuse l'existence de tous nos Concitoyens  
importuns en levant. Nous, Messrs le Consul, hommes éclairés & humains ne pouvons pas à  
de si haineuses accusations. & nous vous conjurons de tout ce qu'il y a de saint pour vous  
de ne pas prêter aux insinuations Malveillantes, mais de protéger de toute énergie les  
pauvres victimes persécutés, & de vous prouver leur ange gardien. Nous avons eu Con-  
sistance par l'organe de M. Alphandari des services éminents que vous leur  
avez déjà rendus. Continuer dans votre noble & généreuse conduite envers les dépla-  
çables débris d'une nation jadis si grande, & votre générosité ne manquera pas  
de nous attirer les bénédictions de l'Être Suprême.

Nous vous prions, Messrs le Consul, de prendre les mesures les plus efficaces  
pour protéger les propriétés de la Palestine de toute injure, & de veiller personnellement  
à leur mise en exécution, pour qu'elles ne puissent pas être paralysées par la mal-  
veillance d'un de vos subordonnés. Tout ce que nous ferons pour les opprimés,  
nous le considérons comme fait à nous mêmes, & nous vous en tiendrons compte  
pour en faire votre louange auprès du Ministère des affaires Étrangères de S. M.  
le Roi des Pays-Bas, & auprès de M. le Baron de Rothschild, Consul Général d'Autriche  
à Paris.

Notre reconnaissance vous est acquise à jamais, Messrs  
le Consul. C'est pour tout un devoir agréable que nous exprimons à nous exprimons mille  
remerciements de ce que vous avez fait dernièrement pour nos pauvres frères de la Palestine.

C'est une tâche difficile que nous nous battons & de laquelle peut-être dépend  
la vie & l'existence de six ou millions d'innocents, mais par amour de Dieu, par  
humanité & par amitié pour nous, vous savaez vous en acquitter.

Veillez bientôt nous faire l'honneur de nous répondre, nous ne saurions  
nous tranquilliser que jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle réponse. En attendant  
après Messrs le Consul, l'assurance très-impromptue de votre considération très-distinguée  
& de notre plus parfait dévouement.

Le Président des Patriotes & Amateurs des Communes Israélites de S.

N° 367a

Amsterdam den 21 April 1840

Den Welledigen Gestrung, Hier  
Ridder A. C. Clercq Secretaris General  
by het Ministerie van binnen Landseke Zaken  
te S. Hage

My name and name only signt hereby, namely W. W. Gestrung  
de ontwaagt niet te veel, my name and name only signt hereby, namely  
lees als mede de onderhavige dank te hebben, vengend een veldveld  
hied ons op nieuw bevestig. Nu gachied elken hier de Secretaris Genera  
mandigt ons aan W. W. Gestrung wederom lantig te vallen en een goede  
bient, in te rapen. My name and name only signt hereby, namely















- 1127 = 375. Herrn Vorsteher & ältesten der Syn. gen. in Gross Glogau, Sparsteo
- 1128 = 376. Herrn Michael Mow's Oberkammerer in Lebau 20
- 1129 = 377. Herrn L. B. Kestlin Oberkammerer in Glogau 20

N. 378. Monsieur E. Hilber Beyrouth

Nous avons le honneur de vous referer à n<sup>re</sup> lettre du 26 Mars par laquelle nous vous avons transmis une Commission de payement de 2000 P. Turques, savoir: Contre quittance

Signés des Rabbins

1. Jous elouk Mbar, J. de R. Sabon, J. Kora, M. H. Gazzi, J. Fadi & B. M. Sabon - Jerusalem	P. Turques	17300.-
2. D. Berlin, Kadak Halar, M. M. Schurim, M. E. Gostin	" "	850.-
3. Teraia Bourdachi	" "	300.-
4. Mracl Spino	" "	886.-
5. M. H. Herz	" "	450.-
6. L. S. Goldsmid	" "	214.-
		20000

C'est à dire que nous avions ajouté la Condition à la réalisation de cette Commission de faire effectuer le payement par Mr. Spung à Jerusalem pour la quelle nous vous calculons au desus présent pour votre provision, un autre demi pour la Commission de Mr. Spung et encore un demi pour les frais de transport de Beyrouth à Jerusalem et si c'estoit d'urgence encore un quart pour Pent. Nous réservons cependant que tous les risques soient à votre Charge & que nous soyons irresponsables de tout accident jusqu'au payement. Au Car que vous ne voudriez pas vous y conformer, nous vous avons recue une lettre n<sup>o</sup> 2 à Mr. L. S. Goldsmid à Jerusalem pour l'acterminer afin qu'il puisse communiquer aux personnes designées à la receipte que le payement se ferait par vous à Beyrouth même et alors il est bien entendu que nous n'avons qu'un demi pour cent de provision à vous bonifier. nous esperons donc que vous aurez réalisé cette Commission d'une ou de l'autre manière. Nous avons été favorisé depuis par votre honneur du 22 Mars, par laquelle nous avons remarqué que vous nous creditiez de 2000 P. Turques provision calculée à Mr. Spung qu'il avait déjà retenue (et même davantage) aux personnes auxquelles il faisait le payement. nous esperons qu'il ne refuse de retourner la reste retenue de trop. Votre communication & vos opinions relatives à nos correlegionnaires malheureux et innocents de Damas est bien différente de notre première avis dans Beirut. Et nous sommes etourpis de ce qu'un homme comme vous ne se soit enquis en pays civilisé avait pu ajouter la moindre foi à des confessions extorquées par les tortures les plus barbares. La religion à l'islamisme n'a été faite des victimes pieu pour se distraire au martyre et ce n'est que dans le même but que les confessions ont été faites vous sâchez de pare croire par manière de management que ce n'est qu'un acte qui se soit de sang humain pour le pain arabe est ainsi pour que si vous l'avez qui les juis en générale avaient ces mystères poeubles & repusants ce ne serait qu'une nouvelle Cabale contre les juis car il ne peut y avoir de secte pieu qui vive les lois de l'humanité. nous attendons votre lettre avisée par le bateau à vapeur et vous saluons en attendant bien amicalement.



N<sup>o</sup> 381 bis zu Hochwirdelgeborenem Herrn Baron James von Rothschild  
in Paris

Amsterdam 6 May 1840

Die unterzeichnete Commission hat die Ehre zu erlauben  
Ihre Excellenz dem Consul zu Amsterdam zu übersenden  
eine Anzahl von Briefen welche von dem Consul zu  
Constantinople bei dem ungarischen Konsulat  
des vorgenannten Consuls von P. et Schütz in  
Belgrad zu erhalten sind.  
Der vorgenannte Consul zu Amsterdam hat  
sich bemüht die Briefe zu erhalten und  
möglicherweise dem Consul zu Amsterdam  
in Belgrad die Briefe zu übersenden  
sodass diese Briefe zu dem vorgenannten  
Consul zu Amsterdam übersandt werden  
sollen.



יד בן צבי יד בן צבי יד בן צבי יד בן צבי יד בן צבי יד בן צבי

N<sup>o</sup> 379 an  
N<sup>o</sup> 380 Mon  
N<sup>o</sup> 381 To  
N<sup>o</sup> 382

C'est  
lettre q  
date de  
aussi é  
moment  
pays ba  
en ayon  
D'ac  
aussi  
depuis  
de von  
La ré  
elle est  
et trop  
Oleyista  
riches  
accuse  
ou de c  
n'as  
comm  
des mo  
comm  
de no  
homme  
et qu  
l'orture  
et con  
rance

Intubstran

No  
avon  
et ya  
Cont  
mide  
contre





N<sup>o</sup> 379 au Patrie Israhel Psendacki à Jerusalem     Amb<sup>o</sup> le 2 Mars 1840  
 N<sup>o</sup> 380 Monsieur S. J. Alphonse à Beyrouth     2<sup>o</sup>  
 N<sup>o</sup> 381 To. E. Symonds Esq. London     2<sup>o</sup>

N<sup>o</sup> 382 A. Hon<sup>o</sup> P. A. Schutz     Amb<sup>o</sup> le 8 Mai 1840  
 Consul-général de S. M. le Roi des Pays Bas à Alexandrie  
 M<sup>o</sup> le Consul Général

C'est avec la plus vive affliction que je viens de recevoir la  
 lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser en  
 date du 28 Mars dernier. Paroiqu'elle parait indiquer qu'un homme  
 aussi éclairé et aussi instant que vous, M<sup>o</sup> <sup>le C. G.</sup> voudrait céder un  
 moment à l'appareur que des préjugés et des haines dans un  
 pays barbare ont du donner à une fiction atroce et impossible,  
 en ajoutant foi à une folle surannée que l'on cherche en vain  
 d'accréditer en Europe dans un siècle de lumières comme le nôtre  
 aussi dans les pays civilisés tous les gens éclairés en ont  
 depuis longtemps fait justice, et j'aurais l'honneur  
 de vous envoyer des pièces qui en prouvant toute l'absurdité.  
 La religion juédique est bien loin de mériter de pareils soupçons,  
 elle est au même temps trop divine et trop humaine, trop sage  
 et trop pure, pour admettre la possibilité d'un doute sur  
 l'existence de pareilles horreurs. Si les hommes les plus  
 riches et les plus respectables des Juifs de Damas étaient  
 accusés d'avoir perpétré ce forfait par motifs de vengeance  
 ou de cupidité, personne n'y ajouterait foi, et cependant je  
 n'oserais pas me porter garant de leur innocence; mais  
 comme ils sont accusés d'avoir commis un assassinat par  
 des motifs tirés de leur croyance religieuse, je n'hésite pas,  
 comme je le fais à fond les dogmes, les préceptes et les traditions  
 de notre religion, à vous proposer, devant Dieu et devant les  
 hommes, que cette accusation est une infame imposture,  
 et que ces déplorable victimes que l'on a si cruellement  
 torturées, sont innocentes comme nous, M<sup>o</sup> le Consul-général,  
 et comme moi. Agrées M<sup>o</sup> le Consul-général l'assu-  
 rance renouvelée de notre plus parfaite considération.

Impubliques N<sup>o</sup> 383 à M<sup>o</sup> le chev<sup>er</sup> Testa     Amb<sup>o</sup> le 8 Mai 1840  
 chargé d'affaires de S. M. le Roi des Pays Bas à Constantinople  
 M<sup>o</sup> le Chevalier,

Nous avons l'honneur de nous référer à la lettre que nous  
 avons eu l'honneur de vous adresser le 25 Mars dernier,  
 ayant reçu ces jours une missive de la part de M<sup>o</sup> Schutz  
 Consul-général des Pays-Bas à Alexandrie. Par votre entre-  
 mise nous prenons la liberté de lui envoyer notre réponse ci-  
 jointe, et nous priant de vouloir bien la faire parvenir à son  
 adresse.



- " N° 384 Herrn L. Ottensoffer Rabbiner in Hochberg Amst 5 Jan 1700 80
- " " 385 Herrn J. M. Kann in Frankfurt 80
- " " 386 Monsieur le Baron James de Rothschild à Paris 80
- " " 387 Herrn S. de Rothschild Hochberg in Wien 80
- " " 388 To. Sr. D<sup>r</sup> Herschel Chief Rabbi London 80
- " " 389 To. Sr. Moses Montefiore London 80

adresse. Espérant d'être bientôt honoré par une lettre obligeante de votre part, nous vous prions, Mon<sup>r</sup>. le Chevalier d'agréer en attendant l'assurance bien sincère de notre plus-haute considération, et de notre dévouement très parfait.  
Le Président des Rabbins & Amasralim des communes Israélites de la Terre Sainte, résidant à Amsterdam;

- " N° 390 To John Nicolayson Esq<sup>r</sup> Jerusalem Amst 5 Jan 80
- " " 391 Herrn S. W. Schreiber Ober Rabbiner in Pestburg 80
- " " 392 Herrn Moses Teitelbaum Ober Rabbiner in Uhel 8 Jan
- " " 393 Herrn Abraham Dorhitchner von Jerusalem jetzt in Pestburg 80

" N° 399. Amst 10 Jan 1700. Ar. No. 5600  
Mon<sup>r</sup>. Moise de Picciotto Consul du Pays-Bas à Alep

מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל יְיָ בְּרַכְּךָ יְיָ בְּכָל יְמֵי חַיֶּיךָ  
Monsieur!  
J'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré les 20 et 22 Mars, la première de Marseille et la seconde de Constantinople et à mon grand chagrin j'ai vu le récit fâcheux des tortures que les ennemis des Israélites ont fait souffrir à nos frères de Damas. La fautive accusation que nos coreligionnaires ont subie vous s'était déjà connue par Mr. E. Kellner à Beirut dans sa lettre du 20 Février. Sa même elle nous fut communiquée par le vice-consul Mr. P. Lausselle et Mr. R. S. Alphandari à Beirut. Plusieurs maux qu'ils ont soufferts nous sont connus par des lettres ultérieures, et je suis bien averti que vous avez tardé si long temps à nous en donner avis. Quant à moi j'ai déjà écrit le 10 Mars à Mr. le Baron James de Rothschild à Paris qu'il mette en œuvre tous ses efforts pour assister nos coreligionnaires innocents, persuadé qu'il est comme nous mêmes que

HB-2





165  
l'imputation est tout à fait fautive, et que jamais on n'a fait et  
l'on ne fera le crime attribué de se servir du sang d'un  
chrétien, pour la fête de Pâques, ou pour le Pain azyme.  
Puis j'ai adressé une lettre au Baron Anselme Rothschild à  
Frankfort apz, et plus tard une autre à son frère M<sup>r</sup> le  
Baron S<sup>r</sup> de Rothschild à Vienne. Tous ces Messieurs se sont  
donnés beaucoup de peine touchant cette affaire. A Londres  
Il y avait une assemblée d'Israélites notables, à la tête des-  
quels se trouvaient M<sup>r</sup> Rothschild et M<sup>r</sup> Montefiore, qui  
s'en sont sérieusement occupés. Le résultat nous en sera cer-  
tainement connu; il n'est donc pas nécessaire d'en dire davantage.  
Aussi nous avons appris, que même avant cette démarche le  
Consul-général d'Autriche, M<sup>r</sup> A. de Laurin, à Alexandrie  
s'est tellement intéressé pour nos frères malheureux, que la  
situation est maintenant beaucoup changée à leur avantage.  
Il ne faut donc que répondre à la Chère Votée pour vous  
dire que j'ai rempli mes devoirs même avant qu'on me l'a  
demandé et que j'ai employé tous mes efforts pour venir  
au secours de nos ~~compatriotes~~ <sup>compatriotes</sup> ~~Israélites~~ <sup>Israélites</sup> et mal-  
traités. Or il est du devoir de chaque Israélite de prendre  
à cœur le malheur de cette accusation, afin qu'il retourne  
au Seigneur et qu'il observe les commandements Sainés.  
Dans notre Siècle, hélas! il y a beaucoup de Personnes  
qui, voyant la prospérité devenant plus-générale parmi les  
Israélites et que les Rois, loin de les maltraiter comme  
judis, les comblent de bienfaits, leur donnent des charges  
éminentes et les élèvent au faite de la gloire, se sont  
déchargés de leur obligation envers leurs créateurs et ont  
négligé ses commandements Divins. Maintenant ils  
verront les maux survenir à des pers. ones de la pre-  
mière classe et principalement au Reverend grand Rabbin de  
Damascus, qui nous abstient sa probité, fut torturé à la mort  
quo de sang d'Israélite ne fut versé à cette occasion! Que personne  
ne se glorifie donc de sa richesse ou de sa gloire, mais qu'il craigne  
Dieu toute sa vie. Chaque Israélite doit être persuadé qu'il est  
encore en exil parmi les Nations, jusqu'à ce qu'il pleura à fond  
de nous envoyer à Messie pour nous conduire au vrai repos. Je  
vous envoie à Messie pour nous conduire au vrai repos. Je



- N<sup>o</sup> 394 Herr L. M. Moij in Oreden . . . . . Amst 8 Jan 9 80
- " 395 Herr R. J. Heisterper in Fulda . . . . . 16 80
- " 396 Herr J. M. Mann in Frankfurt 1/2 80
- " 397 Herr J. H. Kulp in Frankfurt 1/2 80
- " 398 Herr S. Lorenthal in Hamburg . . . . . 80
- " 400 Herr Wolf Lipman Hamburg & Furth . . . . . 12 80
- " 401 Herr C. Frost in München . . . . . 80
- " 401 bis To E. J. Symons Esq<sup>r</sup> London . . . . . 80

L'honneur de vous saluer respectueusement et de me dire. V. P. H. Secrétaire  
 le Prind. de Schidon & Amiralim des Communes praelitz  
 de la Terre Sainte, resid. à Amsterdam.

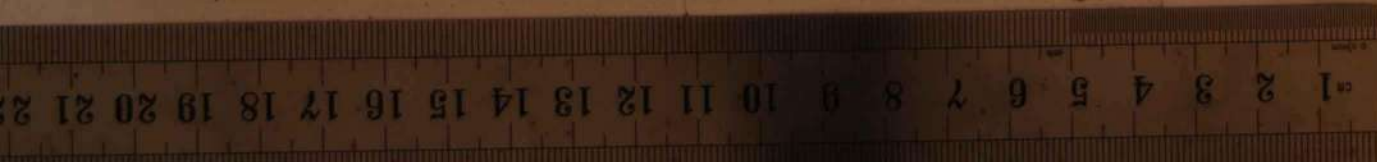
P. S. Quant à votre demande de vous fournir  
 l'unom des Maîtres Néerlandais de la  
 Terre Sainte, c'est ce que je ferai à une autre  
 occasion. J'ajoute seulement que Jom Tob  
Shakim est le nom du venant Grand Rabbis à Hébron, qui m'a écrit que  
 Supt Néerlandais parqu'il est de la famille de Curiel; Mais quant à un  
 nommè Salomon Jom Reinas. Son séjour m'est parfaitement inconnu,  
 et je ne puis en faire aucune recherche ni en dire la moindre chose.

- N<sup>o</sup> 402 Mon<sup>r</sup> M. Levij Receveur à Colmar . . . . . 15 Jan 5600  
 17 mai
- " 403 Messrs N. L. Schoenengreen & M. Manheimer  
 Receveurs Generaux à Colmar . . . . . 80
- " 404 Herrm Seligman Beer Bambergger  
 Ober-Rabbiner in Würzburg . . . . . 15 80
- " 405 Au Rabbin Jesaiar Psirdackel  
 in Jerusalem . . . . . 11 80
- " 406 Des Commissie ad-hoc de Perussim in Jerusalem 12 80
- " 407 Messieurs R. J. Alphonari à Beyrouth . . . . . 16 80
- " 408 To L. Salomons Esq<sup>r</sup> London . . . . . 16 80
- " 409 Herrm Aaron Lichtenstein in Constantinople 80
- " 410 To E. J. Symons Esq<sup>r</sup> London . . . . . 80
- " 411 To Mess<sup>r</sup> J. Levij London . . . . . 80
- " 412 Den Heer L. J. Goldsmid te Jerusalem

N<sup>o</sup> 413 Mon<sup>r</sup> P. A. Schutz  
 consul-général de S. M. le Roi des Pays-Bas, resid.  
 à Alexandrie  
 Mon<sup>r</sup> le consul-général

Depuis celle que nous avons eu l'honneur de vous écrire le  
 8 de courant la cause de nos malheureux et innocents coreligionnaires  
 de Damas, a excité en Europe le nouveau d'inte

et et la  
 espils tel  
 ventuz que  
 avoir subi  
 voir nous  
 au capitale  
 autrichien  
 prouve y  
 Convaincu  
 neillance  
 ne pour  
 jugement  
 deplorabl  
 accou  
 afin d'  
 même q  
 comme  
 soit de  
 sur cette  
 justice  
 M<sup>r</sup> le c  
 à accéla  
 comme  
 Excellen  
 et homm  
 protectio  
 nement  
 d'expres  
 considé  
 N<sup>o</sup> 414  
 " 415  
 " 416  
 " 417  
 " 418  
 " 419  
 " 421  
 " 422  
 " 423  
 " 424  
 " 425





167

et et la sympathie de tous les coeurs sensibles, et de tous les  
 esprits éclairés. Nous sommes persuadés d'avance, que la pré-  
 ventive qui a été la suite de la calomnie la plus atroce, doit  
 avoir subi le même sort dans l'Orient. Nous croyons donc pou-  
 voir nous borner à vous adresser sous ce pli le supplément  
 au Capitale du T. Hai, de vous trouver un rapport du consul  
 autrichien à Damas. Le rapport aussi intéressant qu'impartial  
 prouve que l'accusation, n'est pas moins téméraire qu'absurde.  
 Convaincu que des bruits vagues et déraisonnables, auxquels le mal-  
 veillance seule a pu donner une gravité funeste, mais temporaire  
 ne pourront avoir exercés une influence durable, sur votre  
 jugement, et que vous désapprouvez, comme nous, une persécution  
 déplorable, nous vous prions, M. le Consul-général, de nous  
 accorder la faveur de votre protection, auprès de Son altesse,  
 afin d'obtenir l'autorisation, que nous désirons. Nous espérons  
 même que cette démarche sera très opportune dans ce moment  
 comme plusieurs puissances font preuve de leur intérêt au  
 sort des Israélites de Damas et vous voudrez peut-être Saisir  
 sur cette occasion, de contribuer à assurer le triomphe de la  
 justice et de la vérité. Nous nous flattons, que Son Excellence  
 M. le chevalier Testa, voudra aussi coopérer puissamment  
 à accélérer ce triomphe d'une cause légitime et équitable.  
 Comme en vertu de la lettre de recommandation que Son  
 Excellence le Ministre des affaires étrangères, nous a fait  
 l'honneur de nous remettre, nous osons espérer, que la  
 protection de notre honorable chargé d'affaires nous sera plai-  
 samment accordée. Agréer d'avance, M. le Consul-général  
 l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre  
 considération la plus distinguée. Le Président &c &c

N <sup>o</sup> 414	Herrn Abraham Wechsler Rabbin:	17 Jar
	in Schwabach	
" 415	Herrn S. Wahl Receiver à Heigenheim	18 J <sup>rs</sup>
" 416	Herrn S. J. Goldomit à Jerusalem	19 J <sup>rs</sup>
" 417	Herrn Wolff Seppman Hamburg à Frantz	J <sup>rs</sup>
" 418	Herrn Moses Mendelsohn in Hamburg	21 J <sup>rs</sup>
" 419	Herrn N. Löwenthal in Hamburg	J <sup>rs</sup>
" 421	Herrn J. M. Kann in Frankfurt am	22 J <sup>rs</sup>
" 422	Herrn J. M. Kulp in Frankfurt am	23 J <sup>rs</sup>
" 423	Den Heere A. van Gelder te Schoonhorst	25 J <sup>rs</sup>
" 424	Den Heere J. van Spelle te Old-Beijerland	26 J <sup>rs</sup>
" 425	Herrn Moses Mendelsohn Hamburg	J <sup>rs</sup>



Monsieur As. Fominum, avocat  
Vice præsident du Consistoire Central  
des Israélites Français à Paris.

Monsieur et Cher Ami

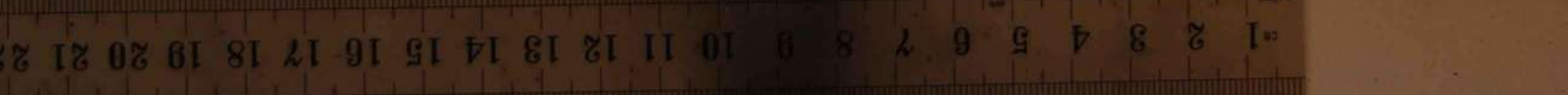
Il est avec une satisfaction inexprimable que je reçois le Chien Vert du 17<sup>e</sup>. L'intérêt  
Cordiale pour nos Malheureux Frères à Damas, et les Nobles Sentiments qu'il développe,  
M'ont touché jusqu'aux Larmes, mon Cœur enorgue se rechauffait au feu du bien  
qui vous anime pour nos Coreligionnaires, Oui! je vous le déclare, ce de vous avant  
Sans bornes, Vous a fait gagner tout mon Cœur, & cette conviction intérieure m'engage  
à Vous parler comme ami intime, sur la Cause de cet événement déplorable dont nos  
Frères à Damas Gémissent, ne serait ce pas bledar! On peut cela être autre chose, que  
Châtiment du Ciel, pour la transgression de la Loi Divine qui hélas ne font que  
l'augmenter journellement chez nos Coreligionnaires, les Fractions de toute l'année  
ne forment qu'un Corps, miracle évidente, dont Chaque Fraction est Convenue,  
les Fractions habitantes des divers pays, font les membres d'un Corps malade venant  
pendant tout du Sicle bledar, et comme le Souffrir d'un Corps malade venant  
sur ses membres, de même les maltraitements aux Fractions ne cessent dans un  
pays, que pour se renouveler dans un autre pays, et il n'y a que nous reste que  
la Divine Consolation (Lev. 26 v 44) "mais alors même qu'ils seront au pays de leurs  
ennemis, je ne les ai point rejeté, ni en un Contre Couer, pour les Conner, et  
pour rompre l'alliance que j'ai faite avec eux, car j'ai dit l'Esprit leur Dieu"  
Mais retournons sur ce que nous avons dit, sur les Causes de ces événements que ce n'est  
que par la transgression de la Loi sainte de nos Coreligionnaires, que ces malheurs nous  
arrivent, et Voyez comme la prophétie de nos anciens Sages s'accomplit "de  
la même sorte nous Messieurs, nous devons nous en aller", les Fractions n'observent  
(C'est à dire plusieurs d'entre eux) les règles prescrites par la sainte Loi, et leur ennemis  
disent, qu'ils commettent des Crimes atroces. D'après les règles de cette Sainte  
Religion même, chose inconvenable si ce n'est que le Grand Dieu nous veut punir.  
de même Messieurs — Que le Grand Dieu exauce nos Voeux, qu'il inspire  
aux bons Coeurs d'Israel le Dieu du repentir, que des grandes Espérances comme  
Vous, Mon Cher Mominum Cromieux, exécuté par leur Eloquence brillante et  
entraînante, à dire unanime en Israel d'observer strictement les Commandements  
du Dieu Suprême d'après la Tradition et les explications de nos saints Sages, et  
la Délivrance par faite d'Israel ne tardera pas à venir.

Je ne peut finir sans réitérer mes remerciements sincères pour vos nobles efforts  
envers nos Frères à Damas, que le bon Dieu vous bénisse et vous ait en regard,  
Après l'assurance à ma parfaite considération

Le Président des Israélites et Israélites H.

N<sup>o</sup> 426. Denktel Exelgestrengent Heere Ridder J. le Clercq  
Sec. General bij het Ministerie van Niderlandische Zaken N<sup>o</sup> 4  
te 's Gravenhage

Nous a  
honneur de  
notre lettre  
attentes de  
aussi reçu  
payement  
de ce comm  
conforme à  
dispos de  
bis, content  
reconnaissance  
services de  
des dates de  
souvent en  
chemin, à l'  
Loma Street  
reçu toutes  
les papiers  
pour une d  
A la Seco  
met pas, s  
avons bann  
la cause,  
tous des fo  
avant avoir  
pour entrer  
bis, la prière  
du Paris,  
lui avions  
servira de  
change, et  
les payemen  
embarras  
ce que M  
envoyé me  
M<sup>o</sup> P. La  
deux mille  
et vous d  
Mesfrères  
indire tous  
#32850 éta  
de nous ren  
à Londres.  
d'opinion





N<sup>o</sup> 427

Amst<sup>re</sup> ce 31 Mai 1840 169

Mons<sup>ieur</sup> E. Milbee à Beirout  
Mons<sup>ieur</sup>!

Nous avons l'honneur de vous accuser recopié en tous utilité de votre honneur du 22 Mars, et nous y avions répondu le 5 avril par Londres, mais par erreur votre lettre n'a pas été expédiée, et maintenant après avoir reçu vos honorables ultérieures il n'est plus nécessaire de vous l'envoyer ou la copie. Nous avons aussi reçu votre honneur du 4 cour<sup>ant</sup> et nous avons pris notre conforme de votre paiement suivant votre ordre de f<sup>ra</sup> 22250 à M<sup>onsieur</sup> P. Lussella de Vienne et de votre compte de commissaire, et de la deduction de f<sup>ra</sup> 92.20 que M<sup>onsieur</sup> Young a restitué conforme à votre honneur du 22 Mars, restant ainsi f<sup>ra</sup> 22283 - contre laquelle vous avez disposé de f<sup>ra</sup> 5182.10 sur Messieurs de Rothschild frères, ce qui est en règle à nos ordonnances, contre le cours favorable que vous avez trouvé. Nous nous exprimons notre reconnaissance de vos communications relatives aux voies des lettres, et nous nous servirons dorénavant de la voie indiquée, et vous aurez la bonté de nous informer des dates de la réception des notes, et si les lettres de chez vous à Londres vont aussi souvent en 20 à 22 jours, nous nous prions de nous répondre à celle-ci par le même chemin à l'adresse de M<sup>onsieur</sup> H. Schrey à Amsterdam care of M<sup>onsieur</sup> E. J. Symons N<sup>o</sup> 11 Leman Street Goodman's Fields, London. Vos honneurs du 18 28 Avril nous avons reçu toutes deux le 28 du court, à la première nous avons seulement à répondre que les pauvres à Jérusalem ont bien perdu 1/4% des f<sup>ra</sup> 18500 par M<sup>onsieur</sup> Young mais le 1/4 était pour une des ses personnes dont nous pouvions nous dispenser des services. A la seconde nous aurions diverses réflexions à faire mais le temps ne nous permet pas, et nous nous bornons à vous répondre sur votre étonnement que nous avons donné ordre de paiement à M<sup>onsieur</sup> Young à Jérusalem, mais même et lui a, tout la cause, vous avez refusé de nous charger du risque, et nous comme administrateurs des fonds des pauvres, ne pouvons le prendre sur nous. M<sup>onsieur</sup> Young nous avait adressé le 4 décembre une lettre que nous ne transcrivons point nécessaire que pour entrer en relations avec nous, c'est pourquoi que nous jugeons qu'il voudrait bien se prêter de faire les paiements chez lui et disposer ensuite pour le montant sur Paris, ainsi il n'y aurait aucune scrupule concernant le risque, cependant nous lui avions écrit que s'il ne pouvait négocier ses traites que par nous, il se servirait de notre Ministère et nous nous entendrions avec vous, sur la provision de change, maintenant nous exprimons à notre grand regret qu'il a refusé de faire les paiements des f<sup>ra</sup> 32850 que nous lui avions commis, et les pauvres sont en grand embarras, nous vous prions, que s'il n'avait pas effectué le dit paiement, ce que M<sup>onsieur</sup> L. S. Goldmit à Jérusalem vous avisera, après que vous lui aurez envoyé notre incluse, d'avoir la bonté de payer dans pour notre compte à M<sup>onsieur</sup> P. Lussella, vice consul des Pays Bas à Vienne la dite somme de trente deux mille deux cent et cinquante Pastres turques, chiffres f<sup>ra</sup> 32850 - et vous disposerez sur le montant, comme aussi pour votre commissaire sur Messieurs de Rothschild frères à Paris à vue, et ce cas vous remettrez en même temps l'incluse n<sup>o</sup> 2 au dit M<sup>onsieur</sup> P. Lussella, mais si les paiements de ces f<sup>ra</sup> 32850 étaient déjà faits par M<sup>onsieur</sup> Young ou par vous M<sup>onsieur</sup>, vous aurez la bonté de nous renvoyer la dite lettre n<sup>o</sup> 2 par la voie du vapeur direct de chez vous à Londres. Quand à la funeste et barbare calamité de Damas, vous avez donné d'opinion de votre premier avis, et vous n'êtes point du tout bien instruit



et nous venez à grand regret. Et donc nous nous absti-  
nons de toute répo-  
tation à ce sujet. Nous vous saluons très cordialement.  
Le Président etc.

N° 428

Amsterdam le 31 Mai 1840

Monsieur P. Laurella  
Vice Consul des Pays Bas  
etc etc Beyrouth

Nous nous référons à notre dernière du 10 Avril

Depuis nous avons reçu votre honnête du 3 du même mois. et c'est fait  
bis que nous avez reçu de Monsieur L. Hilber la somme de P.  
22250 = que nous vous avons com-  
mis le 5 Mars de payer à Saffet  
et Tiberiades et nous espérons d'en recevoir bientôt les quittances  
Nous n'avons point changé de Ministère pour les paiements en  
Jerusalem et Thibos, à cause de mécontentement avec vous à Monsieur  
mais seulement par cause locale, vu que les dites villes saint  
plus éloignées de votre ville, que Saffet et Tiberiades et nous avions  
l'expérience que souvent les pauvres ont perdu beaucoup en fait  
pour faire la monnaie de chez vous, et la transporter à Jérusalem  
Ils ont aussi dû attendre quelques fois longtemps jusqu'au retour  
du Messager. - et par le paiement à Jérusalem ces deux incon-  
venients étaient évités. Vous n'ignorez non plus l'accident de feu  
Mr. Denberly etc etc. C'était donc notre devoir de faire une épreuve  
pour le bien des pauvres, et certainement nous n'aurions pas oublié vos  
bons services. cependant cette épreuve, elle est faite et finie et vous  
n'ayant nous préférons de vous servir des vos officiers -  
Nous sommes fort mécontent de quelques embêtements à Jérusalem (mais  
nous ne savons pas encore qui a tout) qui ont ravi nos lettres que Mr.  
R. J. Alfanbari a envoyés au Ministère de Jérusalem et que  
nous regrettons beaucoup, et une telle violation mérite d'être punie. C'est  
ce que nous espérons que vous prendrez des mesures efficaces pour prévenir  
et empêcher à l'avenir. et spécialement nous nous félicitons  
d'avoir soin des lettres que nous enverrons à Monsieur Alfanbari par  
les expédier. Agrées l'assurance renouvelée de notre parfaite considération

Le Président des Pèlerins Américains

Amsterdam le 31 Mai 1840

N° 429

Monsieur P. Laurella  
Vice Consul des Pays Bas  
etc etc etc à Beyrouth

En réponse à la lettre du 31 Mai nous venons d'apprendre que votre com-  
missaire du 5 Mars à Mr. Gang Consul Anglais à faire des paiements  
à Jérusalem n'a pas été effectués. Nous vous remercions donc la dernière

que nous venons  
commis à  
mille huit  
et nous les  
attendant qu  
jeung au  
que P. L. rub.  
repon. et

liste des

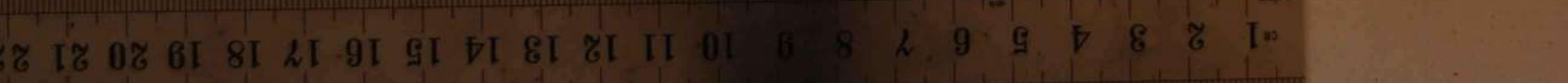
- à Jérusalem
- N° 1. La
- cong. P. L.
- King M. L.
- 20 R. Fran
- 2<sup>e</sup> Tam.
- 3 La R. au
- 4 N° 16 G
- 5 L. Burgm
- 6 Jos. Schau
- 7 L. Haller
- 8 M. Sach
- 9 M. H. H.
- 10 M. H. H.

N° 430

N° 430

Monsieur  
de L. et  
ma  
En con  
que na  
ur pay  
en Pal  
calain  
sans a  
salute

- N° 43
- N° 43
- N° 43
- N° 43
- N° 43
- N° 41
- N° 4





que nous voulons continuer de nous servir de votre Ministère et nous sommes  
 commisi à Monsieur E. Kellner de vous payer la somme de Trente deux  
 mille huit cent et cinquante Piastres Turques, en chiffres  $\$ 32850$  P.F.  
 et nous les distribueret contre quittances selon le note ci-joint, mais il y  
 attendait quelques uns des intellidus y avaient deja recut de Monsieur  
 Young au de Monsieur E. Kellner ce que leur recurent, nous ne payera  
 que par suite et nous espérons d'être bientôt favorisi de votre estimables  
 reponse, et nous vous saluons sincérement.

Le Président des Phehidents Amoraalim  
 et de

Liste des paiements à faire contre quittances  
 aux sous nommés à Jerusalem

à Jerusalem			
No 1. La commission ad hoc de la		Transport	$\$ 22005$
congr. Purusim D. Hirschell Kaback	10228	No 11. L. J. Goldomit	1624
Levy M. M. Schewariz et Eph <sup>m</sup> Is <sup>m</sup> Gekiz	5520	12. M. J. L. L. L.	1088
No 2. R. Tsain Bourbaqui	262	13. J. Rosenthal	964
No 2 <sup>e</sup> Tsain	512	14. Spachin M. Schlorb	1036
No 3. Le N <sup>o</sup> du Rabbiz Israel Alkanasi	2500	17. M. M. Klabinkus	280
No 4. M. Gagi pr C de B. A.	1417	19. R. M. Meyer	250
No 5. L. Bergman	8598		
No 6. J. Schawarts	892		
No 7. L. Hatterbätter	552	15. J. Lankim M <sup>m</sup> H. H. H.	
No 8. M. Sachs	170	J. H. P. Saul Hachas	3700
No 9. M. H. H.	1335		
No 10. M. B. H.		16. Sam <sup>e</sup> Levy et L. H.	
	$\$ 22005$	Levnau	2000
			$\$ 32850$

No 430

Amsterdam, 1<sup>o</sup> Juin 1840

Monsieur W. J. Young Vice Consul  
 de S. M. Britannique de Jerusalem,  
 maintenant à Jaffe

En consequence à votre honneur de que l'on s'occupe, nous retons la commission  
 que nous vous avons transmis le 5 Mars de faire par votre compt  
 un paiement de  $\$ 32850$  Piastres Turques à diverses personnes designés  
 en Palestine, et apres tant nous en fier fait quelque paiement à  
 telain sur cette commission, nous ne manqueront pas d'y faire honneur  
 sans autre sujet d'entretien, nous vous prions d'agrir nos  
 salutations respectueuses. Le Président des Phehidents et Amoraalim  
 et de

No 431	M <sup>o</sup> R. T. Alphandari à Beyrouth	29	Jar
No 432	Idem		do
No 433	M <sup>o</sup> le Baron James de Rothschild à Paris		do
No 434	M <sup>o</sup> S. de Rothschild à Wien		do
No 435	M <sup>o</sup> L. J. Goldomit à Jerusalem		do
No 436	Idem		do
No 437	M <sup>o</sup> E. J. Symons à Londres		do



11. N. 439  
172

Amsterdam, ce 20 / ju, 1840

Monsieur Ad. Lauri, Conseiller Actuel  
du Gouvernement et Consul Général de  
Sa Majesté L. et R. l'Empereur d'Autriche  
auprès de S. A. le Vice Roi de l'Egypte etc etc  
résidant à Alexandrie

Nous sentons le besoin impérieux de vous exprimer mille et mille  
remerciements de ~~la~~ la manière noble dont vous vous êtes  
constitués l'ange gardien des Israélites malheureux de Damas, persé-  
cutés par la haine de religion et le fanatisme & plus avengés. Il n'  
était possible d'augmenter encore les sentiments de respect, que vous  
nous portiez déjà, certainement votre générosité, en pressentant  
dans cette funeste calamité des Israélites de Damas tout ce qu'il y avait  
pleinement affecté. Vous homme de cœur et d'esprit avec qui appré-  
cier l'infame calomnie, qui impute aux malheureux des crimes  
qu'ils n'avaient jamais pu commettre, vous saurez si monter  
jusqu'à la source de cette cabale et faire pénétrer la vérité dans  
cette accusation fautive. Vous ne partagez pas les préjugés de quel-  
ques individus remplis de fanatisme et de haine contre les infan-  
tines qu'ils avaient dénigrés leurs victimes. Le malheur a tou-  
jours sa cause, vous son défenseur et son protecteur, et nous nous  
adressons d'avance nos félicitations en prévision des résultats de vos  
démarches généreuses. Nous lisons aux journaux français, que  
S. A. le Vice Roi avait donné ordre de faire punir toute personne  
qui se permettait d'insulter les Israélites de Damas, etc  
Si c'était ainsi, il serait hautement à désirer que des pareils  
ordres fussent promulgués à Jérusalem, et surtout en Syrie et en  
Egypte où il y a existé des Israélites, un que nous avons reçu les  
nouvelles les plus lamentables au sujet du maltraitement que  
la population malicieuse y a exercé et exerce sur eux par des  
insultes graves et des coups de bâton. Nous vous prions Monsieur  
le Consul - Général de vouloir bien vous intéresser à cet égard.  
En même temps il serait à souhaiter que le Vekil Païcha  
Boucharbi à Jérusalem fut mis au courant de S. A. le Vice  
Roi au sujet de quelle nous avons eu l'honneur de vous entretenir,  
sur le 16 Novembre dernier, comme aussi à Monsieur le Comte  
de Medem, mais dont nous avons eu jusqu'ici nous dépêches  
de votre réponse obligeante aussi que de celle de Monsieur le  
Comte de Hut. bit. Si ce Boucharbi était obtenu, cela relèverait  
les yeux que l'on porte aux Israélites, et peut-être si l'on  
voyait, qu'ils étaient protégés par Messieurs les Consuls Généraux

la manière  
vous n'ont  
mat. Notre  
est déjà  
c'est donc  
pour vous  
et nous  
accueillés  
votre repro  
de vouloir  
et de not

11. N. 436. M.  
Antoine  
Secretaire  
Vander  
L'abbé Labe  
cerder ha  
W. de Kild  
Meyn  
W. de Kild  
Premier  
Sard geve  
Person  
Wardig  
Wedding  
Madule  
Kern, teje  
Redmidd  
Em  
L'abbé Labe  
damehy  
hun l'abbé  
Kern  
deute n  
Vloed uik  
te Westij  
Van N  
Weyn

























Damascus who are all good and moving among them have suffered in former times we had no way to caution us, we did not expect and all the consequences as should in every one, came us at present we are not even worthy of having any the Almighty now gives the caution by immediate public demonstration and we to those who turn a deaf ear to it.

It is the duty of every man to goit on his good and to bring them himself to bring back his Strayed Brothers, under the wings of our holy & true religion.

Respecting the Blacks who is now with you, the whole is very uncertain, he might have come from the Holy Land and he might not have come from there, the names he shows may be right or the reverse, all congregations in the Holy Land know we don't allow any messenger to leave the Holy Land to collect for any purpose as it is a divided inquiry to the poor there in general but if one travels about for his own purpose to collect for himself only, no one can forbid him, they was ought to be sure he is from the Holy Land.

I send you here with a few names of the portuguese & German Jews who sign documents for the rest I renew my recommendations to the Rev. Dr. of Holy Rey from Hell near Wurtzburg and Roman Dear Sir

Very sincerely Your friend.

N<sup>o</sup> 477 Monsieur E. Kellbeu Beirut

An<sup>no</sup> 29 Juis 1810

Contre notre dernière du 31 écoulé, nous sommes favorisés de vos honorées du 3. 20 & 28 du même mois, il nous était agréable de voir de la dernière que vous daignates obtempérer à notre demande d'effectuer pour N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> le paiement de 32850 dont nous recevions en pledge les recus de 32600 déjà déboursés & nous prions de payer encore 2850 pour solde de ce chef; nous sommes cependant très fâchés d'apprendre qu'il y avait tant de perte sur votre nom, contre le cours de Jentabon, de sorte que malgré tous les soins de l'échange chez vous il en restait encore une perte de 2 1/2 fl. Effectivement nous nous faites remarquer à bas de votre dernière lettre qu'il y avait une différence de 2 1/2 3/4 dans les cours des deux places, néanmoins nous ne saurions conformer cela à vos précédentes en refutation, à notre désir à ce temps là d'effectuer le payem: en Douros ou piastre fort: alors vous nous dites qu'il était défavorable de déboursés à cela et qu'il était mieux de vous laisser libre choix de payer en bonne espèce de Turq: mais nous ne nous fites pas remarquer qu'il y avait une perte de 2 1/2 % à ces espèces, Turq: et auriez vous donc voulu pour le montant de votre dernière de telles espèces qui perdent 2 1/2 % aussi malgré que le cours de Paris soit actuellement

L'ancien  
qu'il le  
M. Loo  
nous na  
pour se  
les et  
comme  
nous n  
de quara  
Nous co  
payement  
Rantons  
pages a  
dans de  
Celle h  
17000  
accueil  
Schell  
agréab  
qui m  
Nous  
Schuch  
contie  
du rest  
Le preu  
N<sup>o</sup> 478  
Monsieur  
des  
La Re  
de  
Coy  
a la  
est  
deve  
en d  
par  
sera  
et  
pay





Laus est favorable aux intérêts: nous pourrions nous dispenser<sup>179</sup>  
 qu'il leur serait en core plus avantageux d'expédier directement à  
 M<sup>r</sup> Laurella comme précédemment des p<sup>r</sup>is. en espèces. Cependant  
 nous voulons faire encore un essai et nous vous prions de payer  
 pour p<sup>r</sup>is à M<sup>r</sup> P. L. chez vous, la somme de quarante huit mil  
 les et cinq cents P. Turcs en chiffres f<sup>r</sup> 10500 et de vous prévaloir  
 comme de coutume sur Mess<sup>r</sup> de Rothschild frères à Paris avec lequel  
 nous venons de nous accorder pour la valeur de la dite somme  
 de quarante huit mille cinq cents P. Turcs en chiffres f<sup>r</sup> 10500.  
 Nous recevons en même temps en bonne règle la quittance des  
 payements de f<sup>r</sup> 2700 - à compte de p<sup>r</sup>is de payem: de 20 p<sup>r</sup> et au  
 tant plus que les f<sup>r</sup> 17500 - restant ne seront maintenant  
 payés aussi, dont nous attendons la recu de même nous atten  
 dons de retour d'opener notre dernière lettre du 31' ecompte notre  
 lettre n<sup>o</sup> 2 à M<sup>r</sup> L. Nous avons pris bonne note de vos traits  
 p<sup>r</sup> 7000 sur Mess<sup>r</sup> de Rothschild frères à Paris qui auront le meilleur  
 accueil. Le port des lettres à vous adresser par M<sup>r</sup> Stein  
 Schell peut venir à votre charge, il nous serait cependant  
 agréable si vous voudriez noter à part le déboursement  
 qui ne s'appliquent pas à nos ordres de payem:  
 Nous vous remercions d'ailleurs de vos nouvelles sur la  
 situation de votre pays et nous prions de vouloir bien  
 continuer à Claccasio que vous aurez à nous écrire et  
 surete nous avons l'honneur de vous saluer affectueusement.  
 Le président des Bekotom & c

N<sup>o</sup> 478  
 Monsieur P. Laurella vice Consul  
 des Pays bas & c. Leyde  
 Amsterdam, 29 Juin 1849  
 En réponse à la note du dernier de Mai p<sup>r</sup>is n<sup>o</sup> 478 nous avons l'honneur  
 de vous accuser la juste réception de votre honore de 24 de ce mois avec  
 cinq quittances y relatives savoir  

No. 2 de		f <sup>r</sup> 3000. -
3	f <sup>r</sup> 4800 150	1950. -
4	"	3200. -
5	"	450. -

 La dernière cependant marque encore une Va qu'accusé qui Coquit No. 3  
 est d'arré en deux Comu Ci devant aussi celle marque No. 8 est d'arré en  
 deux quittances une de f<sup>r</sup> 1100 - et l'autre de de f<sup>r</sup> 550. et par conséquent de 1650  
 en des de cette dernière abusivement écrit la somme entera de f<sup>r</sup> 1850 -  
 par conséquent celle de f<sup>r</sup> 1100 - y marqué Comme il est vraisemblable elle  
 sera avec l'empêché dans notre porte - feuille que nous prions vous l'envoyer  
 et aussi y trouver celle de f<sup>r</sup> 4850 - n<sup>o</sup> 1 après que le montant sera  
 payé quart au Secu le Rabbim et Duf Ben Non. Reservations

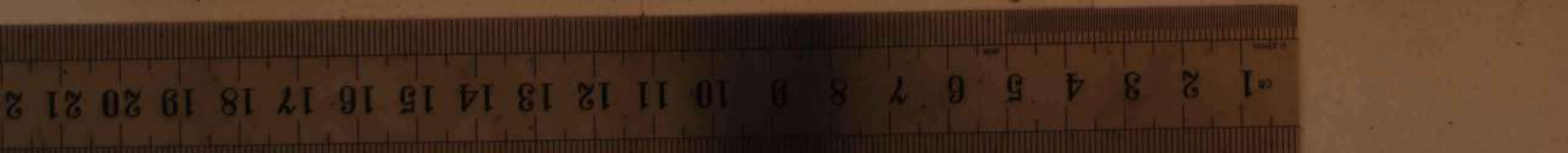


Les details dans notre prochaine pendant que l'égard de l'autre l'ordonne de  
 votre honneur, & tenez nous en est aujourd'hui trop limité que d'y repli  
 qu'il nous monstrent non se pourons faire en telant que de ne vous  
 temoigner notre reconnaissance le plus cordial que nous en sauront  
 D'ailleurs nous avons l'honneur de vous l'annoncer que nous venons  
 aujourd'hui a vous telant la charge qu'il vous venoit de valise  
 Monsieur Jacques la somme de Quarante huit Mille Cent cinquante  
 Turques ou Chiffres 48500 - dont vous auriez la bonte de faire le paiement  
 selon les specifications qui se trouve au pied de la presente de quelle specifi-  
 cations nous expedions le Double en Hebreu au lieu Alphabétique de vous  
 placera a nous en entant les Justices, sous Consent de charge d'affaires  
 Neerlandais a Constantinople Monsieur les Cavaliers Gasp. Tott  
 Enfant il nous surant tres agreable s'il vous conviendrait d'entretenir Notre  
 Correspondance a la Sagesse d'Alger C'est a dire que nous pourrions vous devers  
 en Allemand de vous en l'opinion de votre véritable respect en entant  
 de vous en l'opinion de votre véritable respect en entant

Liste des Payements a faire Contre les Justices de Rabbin & personnes en Turquie

No 1	Les Rabbin J. M. Nahon & de B. Nahon Samuel Mozer	Jerusalem	71500
2	H. N. Murehi & J. M. H. A. Samson & Sam. Mo. Saphet	Jerusalem	3100
3	J. Elkann H. M. H. S. J. H. P. Paul Hachwan	Hebron	2450
4	J. Nahon H. S. Hachan M. Bousson	Lebanon	2700
5	Israel Bousson H. Nahon de Murehi & Hachwan	Jerusalem	7150
6	H. M. Bousson H. S. Hachan H. Bousson & J. H. H. H.	Jerusalem	2950
7	J. Lab D. A. Lab	Jerusalem	5085
8	J. Levy M. de Murehi & Hachan de Kochman	Hebron	1600
9	Samuel Levy & J. L. Saron	Jerusalem	1050
10	Samuel Bousson	Jerusalem	1880
11	Joseph Schwarz		810
12	P. Halberstadt		450
13	A. H. S.		125
14	Isaac Corone		750
15	A. H. White		950
16	L. J. Goldsonit		450
17	Moses Sachs		570
18	J. Bousson		270
19	J. H. Marcus		400
20	M. M. Schwarz & Hachwan		1000
21	Israel Bousson		950
22	O. de J. Rabbin Hachwan		48500

N<sup>o</sup> 465  
 " 466  
 " 467  
 " 468  
 " 469  
 " 471  
 " 472  
 " 473  
 " 474  
 " 475  
 " 476  
 " 477  
 " 480  
 " 481  
 " 482  
 " 483  
 " 484  
 " 485  
 " 486  
 " 487  
 " 488  
 " 489  
 " 490  
 " 491  
 " 492  
 " 493  
 " 494  
 " 495  
 " 496  
 " 497  
 " 498  
 " 499  
 " 500  
 " 501  
 " 502  
 " 503  
 " 504  
 " 505  
 " 506  
 " 507  
 " 508  
 " 509  
 " 510  
 " 511  
 " 512  
 " 513  
 " 514  
 " 515  
 " 516  
 " 517  
 " 518  
 " 519  
 " 520  
 " 521  
 " 522  
 " 523  
 " 524  
 " 525  
 " 526  
 " 527  
 " 528  
 " 529  
 " 530  
 " 531  
 " 532  
 " 533  
 " 534  
 " 535  
 " 536  
 " 537  
 " 538  
 " 539  
 " 540  
 " 541  
 " 542  
 " 543  
 " 544  
 " 545  
 " 546  
 " 547  
 " 548  
 " 549  
 " 550  
 " 551  
 " 552  
 " 553  
 " 554  
 " 555  
 " 556  
 " 557  
 " 558  
 " 559  
 " 560  
 " 561  
 " 562  
 " 563  
 " 564  
 " 565  
 " 566  
 " 567  
 " 568  
 " 569  
 " 570  
 " 571  
 " 572  
 " 573  
 " 574  
 " 575  
 " 576  
 " 577  
 " 578  
 " 579  
 " 580  
 " 581  
 " 582  
 " 583  
 " 584  
 " 585  
 " 586  
 " 587  
 " 588  
 " 589  
 " 590  
 " 591  
 " 592  
 " 593  
 " 594  
 " 595  
 " 596  
 " 597  
 " 598  
 " 599  
 " 600





N <sup>o</sup> 465	Herrn H. Erchiels & Z. in Rotterdam	181	21	500
" 466	Herrn L. M. Lambert in Metz	10		
" 467	Herrn D. Barnett in Birmingham	22		
" 468	Herrn Oberabbiner in London	10		
" 469	Herrn M. Dumus in Hoorn	10		
" 471	Herrn S. W. M. Schreiber, abbeurabbiner in Presburg	23		
" 472	Herrn A. Wolfinsohn in Comorin	10		
" 473	Herrn J. Barnstein in Krakau	10		
" 474	Den Weltenwaaren Heere J. Leemans, opper Rabby, te Nymegs	24		
" 475	Herrn W. L. Hamburg in Furth	25		
" 476	Den Heere M. Dumas in Hoorn	28		
" 479	Herrn R. J. Alphandari in Beyrouth	28		
" 480	Rabbi A. de Jerachmiel in Jerusalem	30		
" 481	Rabbanim von Colel Sephardim in Jerusalem	29		
" 482	do do in Saffet	do		
" 483	do do in Hebron	do		
" 484	do do in Tiberia	do		
" 485	Rabbi Jesaia Burdacki in Jerusalem	do		
" 486	Herrn L. J. Goldsmid	do		
" 487	Memunim von Colel Haspoim in Saffet	do		
" 488	do do Maliner in Tiberia	do		
" 489	do do Puspia	do		
" 490	do do Plabad in Hebron	do		
" 491	Mittel des verstorbenen Rabbi Israels in Jerusalem	do		
" 492	Herrn J. M. Kann in Frankfurt $\frac{1}{2}$	2		Tammus
" 493	Dentleere J. M. van Laar in Heversum	do		
" 494	Herrn A. M. Feil in Frankfurt $\frac{1}{2}$	do		
" 495	Herrn J. L. Schwarz, Rabbiner in Fleisberg	do		
" 496	Herrn S. Mannheimer in Fleisberg	do		
" 497	Herrn Madame Therese Levie Jacobson in Planau	40		
" 498	Dentleere J. de Beeder te Maas-luis	5		do
" 499	Herrn J. M. Kulp in Frankfurt $\frac{1}{2}$	6		do
" 500	Herrn S. Wahl Receveur à Regenheim	7		do
" 501	Dentleere S. Larkog in Lutzke	9		do
" 502	Herrn L. Raphael Receveur à Serentz	do		
" 503	Herrn Baron A. M. von Rothschild in Frankfurt $\frac{1}{2}$	do		

N<sup>o</sup> 504 Herr D. Jost, Hitzel  
 Redacteur der Israelit. Anzeiger  
 in Frankfurt am M.  
 Amtes 14 Juli 1860.

Ihre köpliche Erwiderung was wehten Schreibens ist es  
 welches uns gestern zuekam, hätten wir noch sehr Aner-  
 kennung der Annalen eine vollständige Abschrift des erwäh-  
 ten briefes mit Meinung des Schreibens und der quelle wodaus  
 sie in deren besitz gelangt (und nicht mit mehrere punk-  
 te) ausstellungen erwartet.

Der Inhalt dieses Schreibens wimmelt von Verleumdungen  
 und lasterhafte böshheit, unde wir begreifen nicht wie  
 eine löbl. Redaction sich nicht dorker uns im jng 1860  
 dent hat ein aufpflückung zu erhalten che selber

47400  
 3100  
 2750  
 2700  
 7140  
 2950  
 5085  
 1140  
 1600  
 1050  
 1830  
 810  
 450  
 125  
 170  
 950  
 450  
 370  
 270  
 400  
 1000  
 950  
 48500







N<sup>o</sup> 508.

Amsterdams den 24 July 1840

183

Hochwohlgebohrener Herr,  
Hochzuverehrender Herr wirklicher Regierungsrath  
und general. Conseil;

Wir hatten die ehre, j. zt. Ihre hochgeschätzte nota vom 26 Juny  
N<sup>o</sup> 198 zu erhalten, und drücken Ihnen unsere verbindlichsten dank  
für die darin gütigt mitgetheilte nachrichten aus.

In einem lande, wo gerechtigkeit und menschlichkeit so  
wenig gehandhabt werden, wie in dem unglücklichen Egypten,  
wo man sich nicht entblödete, ehrenhafte Leute mit den schänd-  
lichsten verbrechen zu beukuldigen, sie auf die unmenschliche  
weise zu peinigen, um dem Religionshate und der hasucht  
zu fröhnen; in einem lande, wo die schandthaten von Damascus  
unter der angide der öffentlichen, schörden, nur stattfinden konnten;  
war es, trotz der großmütige, schützer und der edlen, mitwirkung  
der europäisher Herrs General. Conseils, nicht befremdend, daß  
die foderungen der geplünderten Israelliten von Saffet ohne  
erledigung verblieben sind; und, so weh dies auch den armen  
interessanter seyn mag, ist doch wohl nicht anzunehmen,  
daß eine ähnliche Regierung sich zu der fraglichen entschädigung  
verstehen werde.

Eben so wenig insmartet war uns die nachricht rucksichtlich  
der Jboudieh, denn wir hatten schon früher durch den Rabbiner, Abra-  
ham von Meer d'arriz von Saffet die anzeige erhalten, daß  
man selbst die beutel für die durch das erdbeben zerstörte  
häuser bei den Israelliten eintreibe. Wir sind so frei, ein Hochwohl-  
gebohrer auf ihre derfalliger briefe v. 26 October 1837 N<sup>o</sup> 199 4 1/2 23  
1839 N<sup>o</sup> 546 zu verweisen, und bitte, sie nur im allgemainen, den  
bedrängten Israelliten ihre schützende hilfe, wo es nur möglich ist  
angedeihen lassen zu wollen.

Der Vekil Isaiak Bourdacki ist uns genau und person-  
lich bekannt, und ist es gänzlich seinen, character entgegen-  
auf äisfere zeichen von ehre und würde zu bestehen, als er sich  
amtlich an dem Mousfelim von Jerusalem wandte, weigerte dieser  
ihm jede officielle anerkanntung, wenn er nicht einen Cava  
und einen dragoman hätte. Auch hatte Herr Lapi in  
seiner derzeitigen, projecte zur reorganisations der administras-  
tive der Israelliten im Heiligen Lande vorgeklagen, den  
Memeunim jeder gemeinde einen Cava beizugeben, der dragoman  
hätte der vekil allerdings in seiner amtlichen beziehung nötig  
um sich in den verschiedenen jdiomen, die er nicht kennt verständlich  
machen zu können; natürlich mußte er einen solchen, annehmen,  
den er, wie billig, aus der gemeinde Caspa besoldet. Wir ersuchen  
Ihr. Hochwohlgebohrer, daher recht inständigst, diesem würdigen  
manne ihren schutz beibehalten zu wollen, und der beukuldigung  
ges seiner reiden und feinde kein gehör zu verzeihen.

Sieur



Sie die günstigere Nachrichten über die Lage der Dinge in Damas-  
cus sind mir indes zu besondere Danke verpflichtet. So lange man  
aber noch eines Brabines in Gefängnis zurückhält, unter der  
anscheindigen, er habe das Blut bewahrt, können wir uns nicht für  
berichtigt halten, und wir sind so frei, Ihnen die Worte unseres Briefes  
v. 8 Mei 1840 an Herrn v. Schütz, Königl. Niederländischen General  
Consul in Alexandria in diesem betreffe am fusse dieses mitgetheilt,  
da mir keine andere Antwort auf eine so infamirende Behuldigung habe.

Was Sie, Hochgeehrtester Herr General Consul, für die  
unglückliches Schlachtopfer dieser schandthat, bereits gethan habe,  
und noch thun, kann ich kein mensch genügend danken, und es  
müß dem allgerechten schöpfer überlassen bleiben, Ihren hochherzigen  
großmüth zu gedenken; aber der name "Laurin" ist mit  
dem siegel des dankes in das hertz eines jeden Israeliten, jedes  
Menschenfreunds eingedrückt, Mächter, Sie doch noch hinieden,  
die Früchte ihrer großmüth genießen!

In der Hoffnung, bald durch günstige Nachrichten von Ihnen  
erfreut zu werden, haben wir die Ehre, uns Ihren Hochwohlgebornen  
ganz gehorsamt zu empfehlen

Hochgeehrtester Herr General Consul  
Ew. Hochwohlgebornen  
ganz gehorsamt ergebener  
der president u. s. w.

H. Hochwohlgebornen  
Herrn von Laurin, k. k. Oesterreich. wirkl. Regierungsrath  
Präsident General Consul in Egypten u. s. w. u. s. w.  
Alexandria

N<sup>o</sup> 510

Amst: den 26 July 1840

Im Hofesflügelbau  
Herrn von Laurin, k. k. Oesterreich. wirkl. Regierungsrath und General  
Präsident in Egypten  
Hofesflügelbau  
Hofesflügelbau Herr wirkl. Regierungsrath und General  
Wir sind so frei, und muß uns im Lande hinieden befinden vom 24ten  
N<sup>o</sup> 508 zu referieren, welches sich im Hofesflügelbau im Lande befindet  
des k. k. Consuls: Konsul v. Laurin in Paris gebrüder  
für die ich mich in beschaffen, wenn Punkt zu kommen, und sind von Wien  
kist schickt, und ich bin die von diesen fünf geordnet stellen Hof  
Hofesflügelbau zu unterstützen, wenn wir es nicht für ungünstig gefelt  
Dass in einem Momente, für Lebensfragen auf dem Punkte stehen, mit Angelegenheiten  
von Interesse und Interesse ist nicht zu befalligen.

Mit dem  
Friedrich  
es würde  
dieser  
schickung  
bathman  
in fassa  
und so  
yren  
Idar  
Beyruth  
du  
unh  
mire  
fina  
du  
Saffet  
je  
Bl  
prof  
Laurin  
fist  
tisch  
ein  
div  
St  
jewe  
fuff  
du  
fart  
Luff  
Kun

N<sup>o</sup> 511

Nous  
nous  
M.  
du  
et  
et  
ment  
Saint  
fortif

















- " 535 Mont. A. Lichtenstein à Constantinople Arrivé 19.46
- " 536 Rabbi Aaron Moses van Brody à Jerusalem 20
- " 536 Den Heere M. J. Weil te Dijkert 20
- " 537 Rabbi A. D. Dorkischner van Jerusalem f. B. B. Burg 21 0
- " 538 Henry S. W. Schreiber Verhabbiner  
in Preburg 22 0
- " 539 Henry L. Ellinger Verhabbiner à Mainz 20
- " 540 Den Heere J. Schom te Dijkert 26 0
- " 541 Den Heere M. J. Weil te Dijkert 20
- " 540 (bis) Den Heere L. J. Goldnick te Jerusalem 29 0
- " 541 (bis) P. E. Kilbee Beyruth 20
- " 542 Den Heere M. J. Weil te Dijkert 22 Jul

541) M<sup>r</sup> Kilbee 28 Aug (1844) duplicati dated 28 Sept  
Beyruth

Dear Sir  
 yours of 24 June & 2. 7. 3 July came to hand the bills as you  
 the rest of your letters we must pass over for want of time  
 your account, we looked over we have already remarked  
 that you did not charge on your for our bills any brokerage  
 but in your paying 22250 Gns for which you drew \$3182.00 you only  
 charged brokerage for 1000 but now you rec on the whole  
 later we received your letter of 23 July and are glad to see  
 your payment of 14850 Gns but am sorry you could not  
 draw 1000 worth on Paris but we must leave the  
 loss on the Coin all the you account for the reason but we  
 have an account why at the previous payment of 20000 Gns  
 Laurrella of 20000 Gns and of 22250 Gns was no loss  
 and by this last should be a loss, you find the way  
 we should require from our people a description of  
 such Coin which is of no loss to them at Jerusalem  
 you must be the best Judge thereof, the persons in Jerusalem  
 need not write to us why was the payment made just  
 in such Coin as loss most as that could have been  
 avoided, and you are aware our settlements are not  
 merchantile but Charity money and we did agree at first  
 but it continually increases exclusive of that we heard  
 that the Receiver of the 32600 Gns had received very  
 unkind treatment and observed to him that you cont.  
 want our Commission, if so please to give us notice  
 thereof that we act accordingly, but if you wish to continue  
 the Commission, then we have no objection, but to keep the poor  
 in your eye, in the interest we wish you to pay 6700 Gns in Coin that  
 carry no loss to the undermentioned persons according to  
 their Receipts sent in to you which must be countersig

through L.  
 101 Esra  
 de Z  
 2 Ina  
 3  
 4 L.  
 543 Fle  
 544  
 545 D

Am  
 Amster  
 voor de  
 Lie. L  
 het we  
 rol va  
 met he  
 bewere  
 volken  
 ex Rens  
 lykkes  
 Das  
 minne  
 besta  
 Kelse  
 feity  
 helpe  
 te  
 way  
 Lockh

on  
 med



through L. J. Goldsmid at Jerusalem  
 1101 Esra Kuyper in Jerusalem to pay a debt to Rabbi Aaron Eliazar  
 de Zohar of Poland ----- f 2400  
 2 Isaac Bruidaatje Nathan f, de Mandel & Aviezer Jeronimus 199.0  
 3 idempra ----- 1250  
 4 L. J. Goldsmid ----- 1070  
 Pleas to forward the Enclosed to Jerusalem ----- f 6700

1102 543 Herr D. G. Harff in Dulken ----- Ann 3 Jul 1800  
 1103 544 Herr Jac. Ma. Kamm in Frankfurt 2/3 ----- 8  
 1104 545 Den Heere M. J. Weil te Doykerk ----- 4 0

Aan Zyne Excellentie de Minister  
 van Binnelandse Zaken &c &c &c  
 te 't Haag

De Ondergeteekende Hirschel Schrey, President der Synagoge  
 & Amaraal der Israëlitische Gemeente, te het H. L. residentende te  
 Amsterdam, bezingt Uwe Excellentie Zyne levendige en Koninglykheid  
 voor de welwillende mededeeling waarmede hy Zich heeft moeg, verzeerd  
 Zich. De verklaring der Consuls, waarbij zy tevens het aandeel,  
 hetwelk zy aan het ongelukkig rechtgeding hebben genomen, tot de  
 vol van bloote getuige wille, reduceeren, is in Zynegte Stryd  
 met hetgeen Sedert voortans is gebleek, & door authentieke stukken  
 bewere, blykbaar allen daaraan toe te Schryven, dat de werke  
 volkomene onschuld der Israëlit, in Rhodes, te Constantinopel  
 erkende, & uitgesprok, Zynde, de Consuls alle Zedelyke verantwoorde-  
 lykheid voor deze ongerunde vervolging van, Zich Zochte, of te wene.  
 Dus die verklaring Zelve schryft eenen bedryfge deelname van,  
 hurre Zylde aan te toone, & de ontkentenis der pyninging, welke  
 bestaa, de ondergeteekende ook van elders bewere, is, waar de Consuls  
 Zelve het plaats hebben van bastomade maecte eakeme, & op andere  
 feite, Zich met eenen " nous n'avons jamais entendu dire " be-  
 helpe, is een weinig geschikt, om de geloofwaardigheid van dit stuk  
 te waarborg, als de ydele protest, waarmede een, d' weigering  
 van de Oostenrykche Vice-Consul an, hetwelke te onderteeking,  
 loekt weg te cyfere.

De ondergeteekende omhelst deze gelegenheid  
 om Uwe Excellentie de hulde aan, te biede van, de eerbied, waarn  
 mede hy steeds is. Van Uwe Excellentie  
 De Leerd aachmed: & onderda. Dinaar  
 President &c.







1840.  
la. betung  
g. geude  
instige  
ger.  
Kartikel  
tung, om  
Benies  
rgenoms  
s bewat  
ndat  
kome,  
its van  
le onsbem  
n onser  
armede  
v b

N<sup>o</sup> 553.

Messieurs de Rothschild Freres  
à Paris

Amsterdam 11 September 1840 191

Messieurs!

Nous avons reçu en temps utile votre honorable lettre du 4 courrant, nous glifions par les objets d'aucun et remarquons seulement qu'il nous y manquait votre avis des derniers Frachs de l'Etat. Sur votre honorable mission, vous nous avez avisé seulement jusqu'au 26 Juin de restreindre de fr 5000 à 2000 mais pas de ses dispositions ultérieures dont nous vous priions de vouloir bien nous mettre au courant.

D'ailleurs nous avons l'avantage de vous avoir que nous avons perueh commis le dit Sieur E. Hilbe de se prevaloir sur vous pour n<sup>o</sup> 564 du montant de 6700 Piastres turques soit environ fr 1650. dont nous avons l'honneur de l'accorder chez nous par la présente. Veuillez Messieurs, reprendre note s'agira du reste l'assurance de notre plus haute Consideration.

Le President des Fichidim & Amusealim des Communis Israelites de la Terre Saint Christant à Amsterdam

- N<sup>o</sup> 564 Herr Wolff Linnan Hamburg in Turth 26 Jul 5600
- " " 565 Den Heere L. J. Goldmit te Jerusalem 27 d<sup>e</sup>
- " " 566 To C. Hilbe Beerouth d<sup>e</sup>
- " " 567 Au Vchil jeravi Bourdacki Jerusalem d<sup>e</sup>

- N<sup>o</sup> 1 Herr Jacob Moses Kann in Frankfort in Amst 4 Febr 5601
- " " 2 Den Heere D. Hles te Fiel d<sup>e</sup>
- " " 3 To A. Samson Erw London 5 d<sup>e</sup>
- " " 4 Herr J. M. Kulp in Frankfort in 9 d<sup>e</sup>
- " " 5 Herr D. Harff in Dulkers 12 d<sup>e</sup>
- " " 6 Messieurs de Rothschild freres à Paris (met fr 6000 Paris) 17 d<sup>e</sup>
- " " 7 d<sup>e</sup> (zie volgend Bst.) 25 d<sup>e</sup>
- " " 8 Herrin Moses Halevi spirat in Broddij 26 d<sup>e</sup>
- " " 9 Herrin Jacob Moses Kann in Frankfort in 26 d<sup>e</sup>
- " " 10 Herrin S. W. Schreiber Beer Rabbines zu Pestburg d<sup>e</sup>

N<sup>o</sup> 11. M. E. Hilbe Beerout Sr. Amsterdam, the 25<sup>th</sup> October 1840

We refer to our letter of 23 Aug. and duplicate of 25 Sep. hope you noted all therein and expect soon your satisfactory reply.

We have a further request to make to the Holy Land as we note at the foot of this which you will please to pay against the receipts of the undermentioned persons by their respective names, and those of Jerusalem & Hebron shall be countersigned by Mr. L. J. Goldmit and in case of any former casualties by Mr. D. Herschel.

5600  
il



1847 Hovos Gebrüder von Rothschild Amsterdam 22 October 1840  
à Paris

In köplicher beantwortung ihrer sehr werthen zeschrift v. 19 c haben wir von der uns gemachte aufgaben beste nota genommen.

Herr Kälbee hat uns seine Fraktes von f 4053.50 und f 100.10 aufgegeben, wüher uns ihre anzeige noch fehlt.

Wir befinden uns in verlegenheit wegen der nach dem Heiligen Lande zu machender sendung, wir wissen nicht ob Herr Kälbee noch im Beirath ist, oder nicht, auch ob von da noch Communication nach dem Heiligen Lande ist, um die auszahlungen, leuten lasen zu können.

Wenn die im stande sind uns hierüber informiren zu können, so bitte wir sie angelegentlichst die gute haben zu wollen, uns umgehend schriftlich zu antworten, indem die armen Leute sich in großer verlegenheit befinden, und wir keines weg wissen die selben entgegen zu kommen!

Wahrscheinlich, haben sie immittelst wieder nachrichten von Herrn Kälbee erhalten, und wird er ihnen zweifelsohnen etwas näheres wegen seines verbleiben unter den jetzigen umständen gemeldet haben.

Wir verlasten uns darauf darf wir von ihre gute mit umgehender post antwort erhalten. indessen wir freitag, ohnfehlbar nach London schreiben müssen wegen uns ihre gefällige antwort unentbehrlich ist.

Wir fügen noch f 6500 per Decembar auf ihrem werthen kausp zur gefälligen gutskrift bei, wir sind mit vorzüglicher hochachtung ganz erpbenst  
Schickin und Amersalin etc

Verfolg von Nr. 11

For the amount of paid receipts you will please to draw on Messrs Rothschild Freres at Paris. We shall send you them at the same time than paid receipts, to forward to Sir J. ...  
We are Sir, Yours respectfully

The President of the Schickin and Amersalin of the Protestant Congregation in the Holy Land etc in Amsterdam

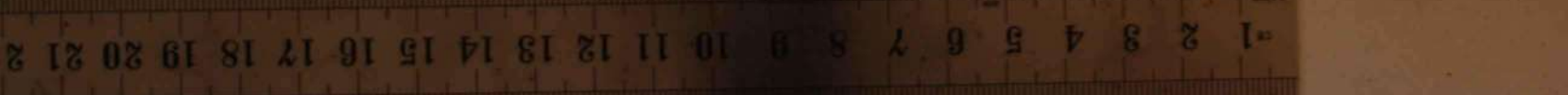
Nr. 11 Hovos: O. Kälbee à Beyrouth

Amst. 22 Octbr 1840

Nous avons reçu votre lettre du 23 août, et le duplicat du 25 août, dont nous sommes que vous avez fait bonne note et attendu le paiement de f 6700 et demandé en attendant sous peu votre agréable réponse.

Maintenant nous avons l'honneur à remettre à la terre sainte ...  
Comme nous à l'autre ...  
C'est pourquoi nous vous prions de vouloir bien payer contre les quittance ...  
C'est pourquoi nous vous prions de vouloir bien payer contre les quittance ...  
C'est pourquoi nous vous prions de vouloir bien payer contre les quittance ...

Handwritten list on the right page, possibly a table of contents or index, with numbers 1 through 27 and various names or entries.









194. N <sup>o</sup> 12	An Memurim von Kotel Hasfidim, Zapheth	Am 28. Tisri 5601
" 13	" " " von Sephardim in d <sup>o</sup>	1 <sup>o</sup> Flers
" 14	" " " von Sephardim in Hebron	1 <sup>o</sup>
" 15	" " " von Sephardim in Tiberia	1 <sup>o</sup>
" 16	" " " von Kotel Hasfidim Walliner in d <sup>o</sup>	1 <sup>o</sup>
" 17	" " " von Kotel Hasfidim Kusfia in d <sup>o</sup>	1 <sup>o</sup>
" 18	" " " von Kotel Habad in Hebron	1 <sup>o</sup>
" 19	" " " von Kotel Perusim in Jerusalem	1 <sup>o</sup>
" 20	Herrn L. S. Goldsmid in d <sup>o</sup>	2 <sup>o</sup>
" 21	Den Kabbim Klaim Abraham's Gagne in Jerusalem	3 <sup>o</sup>
" 22	Herrn H. Lahn in Bonn	
" 23	Den Heeren J. van Cappels te Oud-Bevezeland	2 <sup>o</sup>
" 24	Den Heeren Gabuim Loeblime te d'Broick	2 <sup>o</sup>
" 25	Herrn A. v. Mintz in Triest	5 <sup>o</sup>

N<sup>o</sup> 35. Copie aan O. Kilbes  
 te Bayrouth  
 Van de brief aan H. N<sup>o</sup> 11. den 20 October 1840.  
 Waerby gevraagd, als volgt.

Jurquici Copie de Notre lettre du 20 Octobre que nous avons l'honneur de  
 Vous confirmer par la presente, & y ajoutant la petite Commission de payement  
 Notre compte de l'Année de l'Etat Cent cinquante Dextres Dextres, en chiffres  
 780, contre la quittance N<sup>o</sup> 28 de Messieurs les Rabbins du Collège Nomme  
 Kaimth Israel a Jerusalem, Thoria, Isaac Koro. Benjamin Moradim  
 Nabor, J. de Raphael Meyuchas. A Vous privaloir Comme  
 Suivent Le President des Rabbins etc.  
 Amsterdam le 5 Novembre 1840

N <sup>o</sup> 26	aan de memurim von Kotel Hasfidim in Saffet	Amsh 9	Flers
" 27	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 28	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 29	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 30	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 31	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 32	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 33	" " " " " " " " " " "	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>
" 34	Den Heeren L. Goldsmid te Jerusalem		d <sup>o</sup>
" 35	Den Kabbim Klaim d'Isim Abulaffa van Tiberia thant te Constantinopel		7 <sup>o</sup>
" 37	Heeren A. Lichtenstein te Constantinopel		9 <sup>o</sup>
" 38	Herrn Gerson Wolff von Jerusalem thant te Constantinopel		d <sup>o</sup>
" 39	Heeren A. Lichtenstein te Constantinopel		10 <sup>o</sup>
" 40	Heeren Jaer Mo. Kamm in Frankfurt		13 <sup>o</sup>
" 41	Herrn W. S. Schreiber Oberkabinier in Presburg		d <sup>o</sup>
" 42	Den Heeren J. van Cappels te Oud-Bevezeland		15 <sup>o</sup>
" 43	Den Heeren E. J. Rosen te Zwolle		d <sup>o</sup>
" 44	Den Heeren J. J. de Vries te Haarlem		16 <sup>o</sup>
" 45	Herrn Moses Paler Kabinier in Kobrin		d <sup>o</sup>
" 46	Herrn H. Wolfson van Jerusalem jett in Presburg		d <sup>o</sup>

N<sup>o</sup> 17 Herr  
 N<sup>o</sup> 18 Herr  
 N<sup>o</sup> 19 Dentheer  
 N<sup>o</sup> 50 Herr  
 N<sup>o</sup> 51 Herr  
 N<sup>o</sup> 52 Herr  
 N<sup>o</sup> 53 Herr  
 N<sup>o</sup> 54 Herr  
 N<sup>o</sup> 55 Herr  
 N<sup>o</sup> 56 Herr  
 N<sup>o</sup> 57 Rabbi  
 N<sup>o</sup> 58 Herr  
 N<sup>o</sup> 60

Nous avons  
 y avons la  
 me des que  
 Et inclua  
 Maïson ho no  
 Nous av  
 Rieront, Cap  
 Kilbes Sola  
 de main, q  
 paye contr  
 privaloir p  
 Quitanap.  
 donie Compt  
 Nous Vou  
 approximat  
 Qui ayent al  
 Alquis  
 Nous desiro  
 et depe de

N<sup>o</sup> 59 An  
 Baron  
 Laken  
 De bnderg  
 als presiden  
 einige oog  
 bij deze ser  
 zulke aan W  
 Mit eurt  
 mit alle serb



- " N<sup>o</sup> 47 Herrn A<sup>m</sup> Dorfschreiner aus Jerusalem j<sup>u</sup>g zu Resburg Amst. 17 Henr. 20 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 48 Herrn M. Abraham in Cleve. .... 20 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 49 Den Kellermaarden Pleier J. Leeman's Opperkassijn te Nymegen 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 50 Herrn L. J. Wallach in Caspel. .... 21 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 51 Herrn Gabbain von Eretz Israel in Deesfeldorf. .... 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 52 Herrn Philip Abr. Cohen in Frankfurt a<sup>m</sup> M. .... 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 53 Herrn C. J. Symons in London. .... 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 54 Herrn J. H. Carlebach in Mannheim. .... 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 55 Herrn J. M. Kann in Frankfurt a<sup>m</sup> M. .... 24 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 56 Herrn M. Pinto aus Jerusalem j<sup>u</sup>g in Constantinopel. .... 28 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 57 Rabbi Haim Joseph Abualafia aus Liberia j<sup>u</sup>g in Constantinopel 29 8<sup>o</sup>
- " N<sup>o</sup> 58 Herrn Sabatey Seme in Wien. .... 2 Kisten

N<sup>o</sup> 60. Messieurs de Rothschild Freres Amsterdam le 30 Nov 1840  
Paris. Messieurs.

Nous avons reçu avec votre très honorée lettre du 23 Octobre, Nous nous  
y sommes la réception de votre émission de 6000 fr. 73 cent qui fait de 6500 ce que  
me sera qu'un erreur d'écriture chez Vous.

Et inclus nous vous émettons de Nouveau 5200 fr. pour provision prochain sur votre  
Maison honorée dont veuillez nous créditer.

Nous avons vu à regret que vous n'avez pas de nouvelles de Mr. Kibbe à  
Beirout, cependant ne sachant nous adresser ailleurs et dont l'espoir que Mr.  
Kibbe sera enfin retourné à Beirout et que les papiers parviendront touchés  
de même quelque chose, nous lui avons donné l'ordre le 25 Octobre de  
payer contre quittance quelques sommes à des personnes à lui désignées et de s'en  
révaloir pour notre Compte sur votre honorée Maison contre la émission des échettes  
quittances. La somme totale de ce dernier ordre s'élève à 23690 soit d'après le  
dernier Compte de Mr. Kibbe environ 8850. dont veuillez prendre note.

Nous vous confirmons en outre notre précédent débit en son faveur de 1600 montant  
approximatif de 6700 soit contre soit sans émission des quittances respectives ne  
lui ayant alors pas primitivement absolument cette émission.

Après Messieurs toujours Casureme de notre considération distinguée  
Le Président des Députés et Amateurs des Communautés Israélites  
de la Terre Sainte résid. à Amsterdam.

Nous désirons bien d'apprendre si Mr. Kibbe  
est déjà de retour de sa mission.

N<sup>o</sup> 59 Auslyne Excellente van Hoog Welgebore Jleer Amst 30 Nov. 1840  
Baron Verstolk van Soelen. Minister van Netherlandische  
Zaken & & & Paris alhier. Excellentie!

De binnengesteekende menichte wel het pleuk te hebben, in deszelfs hoedanigheid  
als president der Dek. & Amare. van de Israëlitische Gemeente, in t Heilig Land  
eenige oogmerkten, gehoor bij Uwele. te mogen erlangen. Zoo neemt de Onder  
bij deze verbodiglyk de Vryheid aan Uwele. de cransrage te doen: of, van  
zulk aan Uwele. gedurende deszelfs tegenwoordig, verbleef alhier zoudt geleg, komen  
Met een toestemmend bercheid zal zich zeer gelukkig achten, die de eer heeft zich  
met alle eerbied en hoopgelyking, te noemen  
Van Wel Excellentie de zeer volmoedige en onderdaanig dienaar







van het departement gaande, is 't minst te twyfel, maakt werd mij  
Zoodanig gerapporteerd op myne aandrage door myne, andere, Schoonbrander de, Heer H. Ederstheim, by het bureau van expedite, wegens het  
niet aankome, van myne, brief van, de, 6 novemb. is te, antwoord gegeven,  
dat de pakketten van het depart: direct naar const: geadresseerd worden, &  
dat het wel mogelijk is dat een, brief uit een, pakket verlooringging, maar  
dat zy niet in de gelegenheid ware, informatie er op te nemen, — Zoo lag  
ik, my verplicht op, UWELG. hierop, kennis te geven, daar ik, geen zin  
geleever, heb, dat de depesches die van Gouvernementswege verzonden,  
Zoo veronachtzaamd zoude, worden, dat er iets van zoude, kennis, ver-

loren, gaan.  
Ik vertrouw hiermede volkome, by UWELG. verontschuldig te zyn,  
en omhelte deze gelegenheid UWELG. van myne bysondere  
hoogachting te verzekeren, & UWELG. met het aandaande nieuwe  
jaar Heil, en Zegen, toe te wenschen, waarmede de eer heb, my  
met hoogachting te noemen, UWELG. Heer

UWELG. Dienaar

N<sup>o</sup> 81

Mons<sup>r</sup>. S. Laurilla  
Vice Consul des Pays-Bas  
Rc Rc Rc  
Beirut

Amst<sup>re</sup> ce 31 Decembre 1840

Monsieur!  
Ce sont déjà plus de cinq mois, desque vous nous favorisez d'une lettre;  
en attendant nous n'avons reçu de votre part ni nouvelles ni quittances  
des paiements des ff 48500 que vous avez reçu pour notre compte de N. E.  
Kilba de ff dont vous nous accusiez la recette dans votre honoree du  
26 juillet 8<sup>o</sup>. Si la cause de ce delay est que vous n'avez pas fait tous les  
paiements, nous aurons cependant souhaité de recevoir les quittances des  
dormans bcs, acquittés. — Nous esperons que la communication, entre v. ville  
et la Terre Sainte sera d'ja rétablie, & qu'en consequence vous aurez d'ja effectué  
tous les paiements, ou vous les effectuerez bientôt apres la rupture de celle-ci, & il  
vous plaira de nous en voyer les quittances sous Couvert a Mons<sup>r</sup>. A. Pottinstain - Constantinople.

Quant à la somme N. 1 de notre lettre de 29 juin de ff 7400, que vous avez bien fait de  
ne pas payer sans la signature du dit Rabbin M<sup>r</sup>. Abn Gajis, si la dite somme n'est  
pas encore payée, nous alterons notre dite ordre de la payer Contre quittance du dit  
Rabbin M<sup>r</sup>. Abn Gajis, & deux autres à son choix, mais en nul cas pas sans la signature  
du dit Rabbin M<sup>r</sup>. Abn Gajis.

Votre remarque sur la monnaie que Mr. Kilba vous a payé, est bien juste, & nous  
desapprouvons de même ce paiement qui cause tant de perte aux pauvres interposes, mais  
le Mr. Kilba s'excuse qu'il doit aussi recevoir cette monnaie au cours de v. ville;  
pour les lettres de change qu'il fournit sur notre Nequierie Paris. Aussi il nous  
a écrit comme suit " J'aurais pu changer les espies payés à Mr. Laurilla contre  
des Monnoies turques en argent, qui ont cours à Ferusalem àagio de 1 1/2%, mais  
Mr. Laurilla a préféré recevoir 11 or au cours de la place, et comme nos changes se  
trouvent en Monnoie Courante je devais regarder le credit ouvert pour des piastres  
Courantes ici. Pour payer des Monnoies de 8, et voilà pourquoi vos accre-  
dités ont perdu au dela de 1 1/2% sans les derniers paiements de 8: 1/2.

Nous esperons que le bombardement parisi de nous aie par cause aucun dommage au  
mouvemant, & que harmonia la tranquillité Ne sera par troublée.

Après l'assurance de notre parfaite consideration,  
Le Resident du Pehidin, &c.

1840  
excellence  
en betrek.  
de het  
gemaand  
yk de  
ser  
Rugvieren  
villes  
malades  
excellence  
van certien  
te zijn  
danige d<sup>r</sup>

168  
8  
36



N<sup>o</sup> 25  
Mr. Schellie

Amsterdam 1<sup>st</sup> Jan<sup>y</sup> 1841.

Bairout Sir

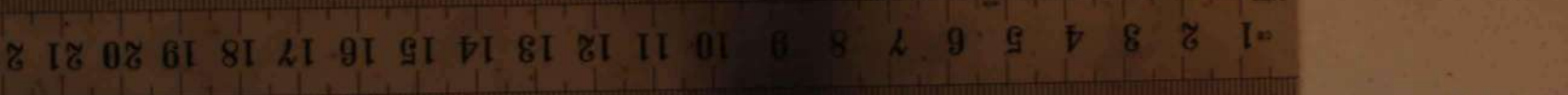
Your favor dated Cyprus 30<sup>th</sup> Oct. last came to hand by sea and hopes  
 your intimations therein you would in a few days be returned to Bairout  
 and expected an other letter Latet from there but a month is elapsed and  
 we heard nothing as yet, so we write you again and refer ourselves partly  
 to our letter of 28 Aug<sup>t</sup> N<sup>o</sup> 511 of which one sent you a duplicate or N<sup>o</sup> 566  
 N<sup>o</sup> 566. in which we gave instructions to pay \$6700 Groat conformable to the receipt  
 to be delivered from sundry persons in Jerusalem. Secondly we refered to our  
 letter of the 25 Oct. N<sup>o</sup> 11 wherein we advised to pay to the different parties in  
 the four Holy cities together \$35800 Groat, and then conformid the payment of  
 200 Groat that was yet standing over from 31 May (if not paid before) of  
 which Duplicate was sent 5 Nov<sup>r</sup> N<sup>o</sup> 38, with an other order to pay 850  
 Groat N<sup>o</sup> 28, from all which we have not yet received any amount  
 of the sum having been expected, no doubt the state of war is the cause, but  
 hope as soon as you returned to Bairout and the communication between  
 Bairout and Jerusalem is established, that all our orders, have or are  
 being executed of which we expect your early reply.

I am sorry I must refer again to the complaint we received about the  
 bad coin they received at the payment of the \$43500 Groat which was paid  
 in Old Gate whereby was a loss of 6%. one of the parties gave himself  
 much trouble to exchange a part of it amount at a loss of 3%, still  
 the remainder would average to him a loss of 4% upon the whole  
 we will not ~~concern~~ return to the former complaint being unpleasant  
 both to you as well as to our selves, but I must briefly state the  
 poor complain greatly at all want, we are sure you can do the best for  
 them in paying such coin that would be satisfactory. but if you can not  
 possibly pay otherwise we shall be obliged to take to our old method and remit  
 our amount in Spanish Dollars hard Cash.

in full confidence you had executed the orders to our mutual satisfaction  
 I now advise you to pay the sum of \$24200 according to the following  
 list as annexed, to be countersigned by J. Goldsmid, but from the  
 other places Mr. R. D. D. Alphonse will see to the correctness

We are Sir, Yours respectfully,  
 The President of the Pek. samare. of the Israelitick  
 Congregations in the Holy Land residing in Amst<sup>er</sup>.

List of  
 N<sup>o</sup> 1 Rabb  
 " 2 " "  
 " 3 " "  
 " 4 " "  
 " 5 " "  
 " 6 " "  
 " 7 " "  
 " 8 " "  
 " 9 " "  
 " 10 The  
 " 11 R.  
 " 12 "  
 " 13 "  
 " 14 "  
 " 15 "  
 " 16 "  
 " 17 "  
 " 18 "  
 " 19 "  
 " 20 "  
 " 21 "  
 " N<sup>o</sup> 22 Mr  
 " " 23 Rob  
 " " 24 Rabb  
 " " 26 Mr  
 " " 27 an M  
 " " 28 Rabb  
 " " 29 an M  
 " " 30 Mr E  
 " " 31 Mr Jem  
 " " 32 Levan  
 " " 33 Mr Let  
 " " 34 Deu leen  
 " " 35 To E





List of the payments against receipts Signed by

N <sup>o</sup> 1	Rabbin Haim Meham Mirabbi Haim Salomo Franco, Haim Abu Surano H Samuel Abu	Saffet	f. 2360
" 2	Justof Elshin, Haim Kalin & J <sup>r</sup> Haim Raphael	Paul Macosha	Hebron " 1900
" 3	Haim Nisim Abulafia, Jehuda Nehmad & Haim Pousimkors	"	Fiberia " 1800
" 4	Mons de Hillel Ruvler, Jeraia Burdacki, Nathas Jils de Koubel & Avie de Jershimel	"	Jerusalem " 4830
" 5	Abu Dons Beer de Sivity, Hirsch Lipman D'Elak Haim Abu & Jral fils de Haim de Satory	Saffet	" 2950
" 6	Salomon Lob, David Avie Lob, Simon D'Anafatin	"	Fiberia " 1940
" 7	Saul Kalin, Mons de Wiljki & Jeraia de Hoidnow	"	" 260
" 8	Samuel Kalin & Judo Lob Senuer	"	Hebron " 1160
" 9	Jerai Burdacki	"	Jerusalem " 150
" 10	The widows of the Rabbi Jral	"	" 240
" 11	R. Laxarus Peryman	"	" 960
" 12	Joseph Schwark	"	" 580
" 13	Laxarus Halberstadt	"	" 440
" 14	Nathan Sankoforand	"	" 480
" 15	Abu Hef	"	" 240
" 16	Alexander Blite	"	" 700
" 17	L. Goldmidt	"	" 1100
" 18	Mons Sachs	"	" 290
" 19	Isachin Marcus Selbank	"	" 450
" 20	J <sup>r</sup> Royttel	"	" 390
" 21	Mons Schurin D. Hasaboury	"	" 380

f. 21200

N <sup>o</sup> 82	M <sup>r</sup> P. J. Alfordari à Beyrouth	Amst	6 Thebth 501
" 83	Rabbin Haim Abraham Hagin in Jerusalem	"	9 00
" 84	Rabbin Abu Dons Beer d'atoriz in Saffet	"	8 00
" 86	M <sup>r</sup> L. J. Goldmidt à Jerusalem	"	8 00
" 87	an Memunim von Colel Puffia in Fiberia	"	8 00
" 88	Rabbi Hirsch Parush in Fiberia	"	8 00
" 89	an Memunim von Colel Peruffim in Jerusalem	"	8 00
" 90	M <sup>r</sup> Samuel Cohen à Phouls	"	10 00
" 91	Messieurs de Rottweil Frères à Paris	(4 Janvier)	11 00
" 92	Hevan Abu S. Lemm Robinson in	"	8 00
" 93	M <sup>r</sup> Laxman Raphael Receveur d'arrondissement	Sirenty	12 00
" 94	Dewileen St. Pleetode te Gouda	"	8 00
" 95	To E. J. Symons Esq London	"	8 00



